

## LA VENTE DES BANCS

Dans la reddition des comptes de la fabrique, la vente des bancs a toujours été une source appréciable de revenus alors que la quête du dimanche apportait peu<sup>79</sup>. Jadis, les paroissiens achetaient leur banc et payaient en plus une rente annuelle. Au cours de sa visite pastorale du 19 juillet 1823, Mgr Plessis ordonna que désormais soit dressé devant notaire un acte de l'adjudication des bancs. C'est ainsi que dans les archives du presbytère de St-Jean, nous trouvons plusieurs contrats de bancs notariés.

Par curiosité, nous donnerons ici le prix de vente de bancs. À l'origine, ce prix de vente était exprimé en livres. Si nous consultons les redditions de la fabrique, il nous faut admettre que de 1790 à 1829 la livre n'avait pas la même valeur qu'à partir de 1829 à 1873, année où l'on fait mention de la livre comme unité monétaire pour la dernière fois. Les recettes de 1790 à 1829 se situent dans l'ordre de 3000 à 4000 livres ; à partir de 1829 à 1873, les recettes sont de l'ordre de 115 livres, 160 livres, etc... Pour cette dernière période, grosso modo, nous pourrions dire que la livre anglaise valait 4,00\$. Antérieurement, la livre française, ancien cours, valait 1/16 un seizième d'un dollar<sup>80</sup>.

En 1830, le notaire Nazaire Larue acquit un banc pour 15 livres et 10 chelins ; en 1845, on fit la vente du banc de feu Charles Blouin, député, décédé en 1844 pour 30 livres. Sept bancs furent vendus en 1849 : Charles Wagner 13 livres, Benjamin Blouin 16 livres, Isaac Audet 18,5 livres, Jean-Baptiste Gaulin 20 livres, Joseph Blouin 20 livres, Frs-Xavier Lachance 20 livres, Joseph Pouliot 17 livres : soit un total de 125,5 livres alors que les revenus de la fabrique furent de 194 livres.

En 1879, la rente de 128 bancs rapporta 190,30\$, le loyer de 17 bancs 38,40\$ et la vente de 12 bancs 703,00\$ soit une moyenne de 58,60\$ par banc vendu pour totaliser le montant de 931,70\$ alors que les revenus de la fabrique furent de 3 979,29\$.

En 1883, Paul Lachance, pilote, paya un banc 120,00\$ tandis que Jean Delisle, pilote, en achetait un pour 124\$. Joseph Paquet, pilote, déboursa 144,00\$ pour un banc en 1885. Mais, je crois que c'est Xavier Pouliot qui déboursa le plus pour l'achat d'un banc : le 31 décembre 1891, il paya 194,00\$ pour cette précieuse acquisition<sup>81</sup>.

Une famille était propriétaire du banc tant et aussi longtemps que vivait le mari ou que lui survivait sa veuve et que ces dits propriétaires s'acquittaient de la rente annuelle payable chaque année au mois de mars.

79. Argent de la tasse en 1873 : 2 livres. Les quêtes dominicales rapportaient 6,31\$ en 1879 ; 16,33\$ en 1886 pour des recettes de 1 157,62\$ ; 30,00\$ en 1888 pour des recettes de 1 587,10\$ ; 31,18\$ en 1900 pour des recettes de 932,01\$.

80. Mémoires de la Société généalogique, C.F. 19, p. 97.

81. Comptes de la fabrique T. III, 1888-1913, p. 41.

À défaut d'un tel paiement dans l'espace de trois mois, les bancs des détenteurs pouvaient être mis en vente sans aucun avis préalable.

Cependant le 25 février 1900, au cours d'une assemblée de marguilliers, on prend en considération le système actuel de vente de bancs au capital avec rente annuelle. On décide qu'au fur et à mesure que les bancs au capital reviendront de droit à la fabrique, après la mort de la veuve, ces bancs seront vendus simplement à une rente annuelle. À la suite de cette assemblée de marguilliers, il y a un mouvement d'opposition dans la paroisse. Une requête est signée de 24 paroissiens pour garder l'ancien système. Le 10 juin, on fait une assemblée de paroisse. Le vote est 63 pour ce nouveau système et 34 contre. Le 17 juin, les marguilliers décident que les bancs seront vendus à rente annuelle, à l'enchère. Prix de départ : 3,00\$ pour les bancs de la nef et les premiers bancs au bord du jubé et 2,00\$ pour les autres bancs du jubé. Par le fait même, disparaissaient les contrats de bancs notariés.

Aujourd'hui encore les gens paient leur banc. Avec la pluralité des célébrations dominicales, ces bancs semblent moins utiles qu'autrefois. Pour les propriétaires, ces bancs restent quand même intéressants à l'occasion de certaines célébrations et sont pour eux une occasion de faire leur part pour leur Église avec un grand E.

CINQUIÈME CHAPITRE

1829-1929

**LA VIE MARITIME  
L'ORGANISATION MUNICIPALE,  
SCOLAIRE ET VILLAGEOISE  
MOULINS À ST-JEAN  
RECENSEMENTS**





Goélette échouée à St-Jean en face de la propriété du notaire Alfred Pouliot, aujourd'hui, son représentant est le docteur Louis-Eugène Pouliot.



### Construction de goélettes à St-Jean

À ce que je sache, les greffes des notaires de l'Île d'Orléans n'ont pas encore été dépouillées. Elles recèlent pourtant une foule d'informations historiques. En consultant quelques actes du notaire Nazaire LaRue, qui a pratiqué pendant 41 ans à St-Jean, soit de 1830 à 1871, nous apprenons qu'il y eut à St-Jean des constructions de goélettes, des associations de pilotes qui possédaient une goélette partageant ainsi les pertes et profits. Nous avons une meilleure idée de la rivière Lafleur en tant que havre naturel.

Il me fait plaisir de présenter ce bref tableau :

| Construction de goélettes |  |                 |   |   |
|---------------------------|--|-----------------|---|---|
| Année                     | Endroit  | Havre           | Nom de la goélette et description   | Propriétaire (s)  |
| 1825                      | St-Michel radoubée à St-Jean en 1838                             | Rivière Lafleur | Alexandre-Victoire, autrefois appelée Caroline:<br>- un pont<br>2 mâts<br>Longueur 39 pieds<br>Largeur 12 pieds et 5 po<br>2 ancres et une chaloupe de 14 pieds | 10 déc. 1839, vente de Dame Émilie Pouliotte, veuve de Moyse Pépin dit Lachance. Il a péri en mer au cours de l'année. Dame Pouliotte Elle est co-proprétaire au ¼. Acte 2212, N. LaRue |
| 1827                      | St-Jean  | Rivière Lafleur | La Vigilante<br>- 24 tonneaux, un pont, 2 mâts, 38 $\frac{1}{2}$ X 12 $\frac{1}{4}$ pieds, profondeur 5 pieds, 1 pouce.   | François Curodeau, Jean Gobeil, Joseph Gobeil, Antoine Roussel et Jean Blouin, 5 ième associé le 28 mars 1839. Acte 2038, N. LaRue  |
| 1843                      | Baie St-Paul, grée à St-Jean, à l'anse de J.-Baptiste Laverdière | ?               | Ste-Anne:<br>- 33 tonneaux,<br>1 pont, 2 mâts,<br>33 pieds de quille.   | 6 mai, achat de François Blouin, garçon majeur.   |
| 1844                      | Nouvelle-Écosse à Pictou   | Rivière Lafleur | Minna (brigantin)<br>- 1 pont, 2 mâts,<br>69 pieds par 18.  | 16 avril 1853, vente de Gabriel Pépin dit Lachance à son fils, médecin. Acte no 200, pour la juste moitié   |
| ?                         | ?  | Rivière Lafleur | L'Étoile de la Mer:<br>- 1 pont, 2 mâts, pieds<br>50 X 16 pieds   | 18 déc. 1860 vente de Antoine Roussel, Jacques Tremblay, Joseph Pouliot, Gabriel Pépin dit Lachance, Louis Thivierge, Paul Blouin à François Curodeau, marchand                         |



Capitaine François-Xavier Dugal (1845-1929)



« SAINT-JEAN, LA PAROISSE DES PILOTES!... »

Quand j'étais enfant, à l'école, nous avions la visite de l'inspecteur, M. Félix Poulin. Comble de bonheur, lors de sa visite hivernale, monsieur l'Inspecteur venait toujours dîner chez-nous : il était un cousin de mon père. Dans le temps, mes frères, ma sœur Jeannette et moi, nous nous sentions grandement honorés de cette visite et nous ne parlions pas de ce privilège qui — pensions-nous — pourrait nous créer des embarras!...

À mes yeux, monsieur l'inspecteur était un homme extraordinaire, érudit, rangé, distingué, épatant ! Tout en n'étant pas de St-Jean, il savait bien distinguer le bas du haut de la paroisse, le bas-du-haut et le haut-du-bas de ma localité dont le village était renommé par ses résidents nombreux, son quai et sa plage. « Saint-Jean, disait-il sur un ton solennel, c'est la paroisse des pilotes!... » Pour moi, c'était beaucoup dire. Puisque mes parents étaient d'accord, Saint-Jean devait être la paroisse des pilotes!...

Pourtant en 1942-43, les pilotes n'étaient pas tellement nombreux à St-Jean ! Il y avait bien les pilotes Joseph Lachance, Arthur Paquet, Josaphat Boissonneault, Gabriel Lachance, Herménégilde Lachance... un pilote rentier : Joseph Pouliot ; des ex-navigateurs côtiers : Magloire Lachance, Jos. Noël ; des pilotes-vacanciers : Lactante Lachance, Antoine Pouliot... et quelques autres, natifs de St-Jean, résidant en ville : Josaphat (Ti-Pha) Blouin, Jean-Baptiste Noël...

Mais pourquoi St-Jean était-elle la paroisse des pilotes?... Il me manquait la dimension historique de cette affirmation. Aujourd'hui, disons-le, St-Jean est la paroisse des pilotes pour au moins trois raisons : d'abord, St-Jean est célèbre par le nombre des marins, chaloupiers, cabotiers, pilotes et capitaines au long cours qu'elle a produits ; ensuite, pour les accidents maritimes nombreux qui lui ont ravi plusieurs fils, particulièrement au siècle dernier ; enfin, en troisième lieu, par la participation active de ses membres à la Corporation des pilotes mise en force le 26 novembre 1860 et maintenue jusqu'à nos jours.

**Saint-Jean est célèbre par le nombre de ses pilotes**

Sous le régime anglais, jusqu'à la fin des années 1940, la population de St-Jean fut la plus considérable des paroisses de l'île. Ce fait s'explique surtout par la présence de pilotes ou de familles affectées à la vie maritime (chaloupiers, service des signaux). En 1829, il y a 29 pilotes résidant à St-Jean. Dans son rapport statistique de 1834, le curé Antoine Gosselin indique qu'il y a 45 pilotes résidant à St-Jean. Dans son tableau des 72 emplacitaires, nous y trouvons 29 pilotes, 5 chaloupiers, un navigateur et 3



MOISE BLOUIN



FRS. X DELISLE



JEAN DELISLE



MAZARIN DELISLE



PAUL GOBEIL



PIERRE GOEIL



BART. PEPIN DE LACHANCE



JOS. PEPIN DE LACHANCE



MOISE LACHANCE



MOISE P. LACHANCE



NUMA LACHANCE



BERT. P. LACHANCE



SEVERIN LAMOND



ISIDORE YOEL



ORESIME YOEL



ORESIME YOEL



ALPHONSE POUILLOT



J. BTE POUILLOT



J. BTE POUILLOT



JOSEPH POUILLOT



HUBERT RAYMOND



LS ALBERT ROYER



HUBERT RAYMOND



HUBERT RAYMOND

EN 1899, LA CORPORATION DES PILOTES  
DU BAS SAINT-LAURENT COMPRENAIT 129 PILOTES ACTIFS  
DONT 45 NATIFS DE ST-JEAN



LE NUMÉRO AU-DESSUS DE CHACUN DES PILOTES  
INDIQUE LE RANG D'ANCIENNETÉ.



Nestor Lachance, pilote, décédé en 1918.

veuves de pilote<sup>1</sup>. Nous constatons une petite différence due au fait qu'il devait y avoir des pilotes célibataires ou des agriculteurs exerçant le métier de pilote. Bref, au siècle dernier, beaucoup de pilotes, d'apprentis-pilotes ou de marins résidaient à St-Jean.

1. Noms des emplacitaires intimement liés à la mer donnés par le curé Antoine Gosselin :

29 pilotes :

Benjamin Blouin, Paul Blouin, Frs-Xavier Delisle, Jos. Dick père, Jean-Bte Gaulin, Jean Gobeil, Laurent Godbout, Pierre Godreau, Ant. Labrec, Maurisse Lachance, Cerfroi Langlois, Jos. Langlois, Jacob Pédic (Paddick), Pierre Paquet, Barthélémy Pépin père, Barthélémy Pépin, Frs Al. Pépin, F.-Xavier Pépin, Charles Pouliotte, Jean Pouliotte, Jos. Pouliotte, Antoine Raymond, Antoine Roussel, François Royer, Jos. Royer, Pierre Toussaint, Jacques Tremblay, Luc Tremblay, Charles Vézina.

5 chaloupiers :

François Blouin, Jacques Blouin, Joseph Fradet, Jos. Pouliotte, Pierre Pouliotte.

1 navigateur :

François-X. Dugal.

3 veuves de pilote :

Vve Hubert Fortin, Vve Jean-Baptiste Servant, Vve Jos. Servant.

### Saint-Jean est aussi célèbre par ses accidents maritimes

Les accidents maritimes ont contribué à rendre St-Jean tristement célèbre. Dans les archives de la Corporation des pilotes<sup>2</sup>, on rapporte qu'avant 1861, en 30 ans, 100 pilotes se sont noyés en descendant dans le fleuve pour embarquer à bord des bâtiments étrangers. St-Jean y a sa quote-part :

Avant 1861, le pilote n'avait pour aller rencontrer les navires à la mer qu'une petite chaloupe ouverte, longue d'une vingtaine de pieds ou 2 ou 3 mauvaises goélettes toutes incapables de tenir la mer et de résister aux tempêtes qui fréquemment, surtout le printemps et l'automne, originent dans le golfe et remontent le St-Laurent jusqu'à Québec, il arrivait que le pilote était victime de sa témérité et de son imprudence. Combien d'eux sont embarqués et ont fait voile vers le large pour aller offrir leurs services à un navire qu'ils croyaient voir paraître à l'horizon et qui n'était rien moins que le nuage qui portait la tempête qui les a fait périr.

Dans l'espace d'une trentaine d'années, plus de 100 pilotes se sont noyés aussi faute d'embarcations capables de résister à la mer dans les tempêtes. Les témoins nous ont rappelé les accidents qui ont privé les navires de tant de pilotes actifs, braves et intelligents. Nous nous rappelons les goélettes « Swallow », « Sunderland », « St Lawrence », la « Guêpe » qui, montées par un grand nombre de pilotes et apprentis ont chaviré et sombré au large par la force de la mer<sup>3</sup>.

Pour Saint-Jean, l'année la plus désastreuse fut sans contredit celle de 1839. En effet, le 28 juillet 1839, la goélette Alexandre-Victoire vit périr trois pilotes et deux apprentis de St-Jean<sup>4</sup> tandis que l'ouragan du 26 au 27 septembre de la même année aurait submergé ou jeté sur les côtes « La Saint-Laurent » transportant des pilotes qui se rendaient au devant des vaisseaux venant d'Europe. Parmi les 21 passagers disparus, 18 habitaient St-Jean, soit 11 pilotes, 6 apprentis et un homme d'équipage<sup>5</sup>. Bref, dans l'espace de 12 ans, de 1832 à 1844, St-Jean eut 48 victimes de la mer<sup>6</sup>.

2. Actes de la Corporation des pilotes, T. I, « Enquêtes de 1868 au sujet de la Corporation des pilotes pour le havre de Québec et au-dessous, » pp. 103-120, p. 104, 3<sup>e</sup> paragraphe.

3. *Ibidem*, p. 105 1<sup>er</sup> paragraphe.

4. « Moïse Lachance, pilote, Jacob Pédic, pilote, Jean Pouliot, pilote, Thomas Pouliot, frère du dernier, apprenti sur le point d'avoir sa branche, Édouard Torney, jeune Irlandais élevé par Édouard Giguère... et Simon Forgues, pilote de St-Michel. » Cf. TURCOTTE, L.-P. *L'Île d'Orléans*, p. 133-134.

5. Nom des 11 pilotes qui y périrent : Joseph Jehan, 53 ans, François Curodeau, 52 ans, Gabriel Pépin, 46 ans, Louis Servan, 46 ans, Joseph Royer, 45 ans, François Dupuis, 45 ans, Pierre Pépin, 38 ans, François Royer, 37 ans, Laurent Paquet, 27 ans, tous mariés ; Frs (Paul) Pouliot, 29 ans et Joseph Gobeille, 27 ans, célibataires.

Nom de l'homme d'équipage et des 6 apprentis : Pierre Royer, 39 ans, Jean-Baptiste Turcotte, 22 ans, Pierre Dupuis, 21 ans, Ambroise Pâquet, 22 ans, Georges Pâquet, 20 ans, Jean-Baptiste Jehan, 21 ans, Thomas Jehan, 20 ans. Cf. TURCOTTE, *Ibidem*, pp. 134-140.

6. Outre les 5 noms donnés en (4) et les 18 noms signalés en (5), voici les noms « des malheureux qui ont eut les flots pour tombe depuis 1832 » :

## Les pilotes de Saint-Jean et la Corporation des pilotes

Puisque tant de pilotes actifs ou d'apprentis-pilotes avaient péri en allant au devant des navires qu'ils voulaient conduire à bon port, il fallait remédier à cette triste situation dans les plus brefs délais. Pourquoi vouloir continuer à atteindre seul sur une frêle chaloupe un bâtiment à piloter ? Pourquoi exposer sa vie en louant, possédant par petit groupe de pilotes, une goélette éreintée ne désirant que la retraite ? Pourquoi les pilotes du Bas-Saint-Laurent ne seraient-ils pas tous unis dans une même corporation ? Ainsi, disparaîtrait cette lutte entre les pilotes et cette pauvreté vécue par certains d'entre eux qui n'avaient pas les moyens de posséder une embarcation ou les possibilités de s'unir à d'autres pour utiliser une goélette les conduisant au devant des navires<sup>7</sup>. Le temps de l'individualisme devait prendre fin.

Pour améliorer leur sort et rendre la navigation plus sûre, les pilotes se servirent de la députation. L'honorable Joseph Cauchon, alors député de Montmorency, épousa leur cause. Les pilotes « voulaient surtout se rendre indépendants du contrôle souvent injuste qu'exerçaient sur eux les fonctionnaires de la Maison de la Trinité. La lutte fut longue et acharnée »<sup>8</sup>.

Ce n'est qu'en 1860 que les pilotes purent enfin gagner leur point et obtenir une Corporation particulière avec des règlements et des Officiers pour les faire observer<sup>9</sup>.

L'honorable Joseph Cauchon fit enfin triompher la cause des pilotes en 1860. Aussi ces braves navigateurs lui vouèrent-ils une sincère reconnaissance.

En 1873, l'acte du pilotage fut entièrement refondu. Dès l'origine et jusqu'à nos jours, plusieurs pilotes de St-Jean firent partie du bureau de

1832 : M. Roussel, Jos. Paquet, Antoine Roussel, F.-X. Genest ; 1834 : Jos. Larivière ; 1836 : Pierre Forbes, Gilbert Fortier, Jos. Plante ; 1837 : Magloire Paquet, Michel Forbes ; 1838 : Jos. Condreau, Georges Genest, Jos. Descombes, Jos. Emond, Ant. Gobeil ; 1839 : Étienne Tivierge, Thomas Tremblay, Cécile Gosselin ; 1841 : Pierre Crépeau, Octave Gobeil ; 1842 : J.-Baptiste Servant, Magloire Crépeau ; 1884 : Ant. Blouin, 1845 : Hubert Fortin, F.-X. Dugal. BOIS, L.-E., *L'Île d'Orléans*, Imprimerie générale Augustin Côté et Cie, Québec, 1895, 149 p., p. 73.

7. Il y avait vraiment concurrence entre les pilotes. Cf., « Requête demandant l'incorporation des pilotes pour le Havre de Québec et au-dessous », Actes de la Corporation des pilotes, T.I, pp. 126-128.

8. Roy, Pierre-Georges, *Recherches Historiques*, Vol. XXIV, 1913-1914, Le pilotage sur le Saint-Laurent. Ces notes sont extraites de l'ouvrage de M.L.-Edmond Roy, *Nicolas Le Roy et ses descendants*. Cf., les Actes 4 Vict. Ch. 5 et 6, 1840, p. 485 ; ch. 15, 1841 ; 10 & 11 Vict. Ch. 27, 1847 ; 12 Vict. Ch. 114, 1849.

9. *Ibidem*, voir les Actes 13 & 14, Vict. Ch. 123, 1850 ; 16 Vict. Ch. 258, 1853.

direction des Pilotes qui comprenait six membres<sup>10</sup>. Ils y ont joué un rôle important, marqué par l'expérience, la fraternité et une rare éthique professionnelle. Aujourd'hui encore, le président en fonction est le fils d'un pilote né à St-Jean<sup>11</sup>.

«LA CORPORATION DES PILOTES POUR LE HAVRE DE QUÉBEC ET AU-DESSOUS» était d'une grande nécessité. Pour nous en convaincre, il nous faut, d'une part, nous rappeler les pertes de vie de pilotes ou d'apprentis ci-haut évoquées parce qu'ils n'avaient pas de moyens sûrs d'atteindre les bâtiments; d'autre part, il nous faudrait retracer l'historique du pilotage avant 1861.

Avant cette époque, il n'existait pas de stations de pilotes. Les pilotes sillonnaient le fleuve depuis le Bic jusqu'aux bancs de Terre-Neuve et même «jusqu'à 300 milles des côtes»<sup>12</sup>. Plus d'une fois, par des temps brumeux ou par la nuit, il est arrivé que des navires qui fréquentaient notre port passaient les pilotes dans le golfe St-Laurent et arrivaient au Bic laissant derrière eux les pilotes désireux de louer leurs services. Un grand nombre de navires étaient obligés d'attendre là leur retour ou de poursuivre leur course sans le secours d'un pilote. Il en résultait des accidents, des naufrages.

La Corporation des pilotes apporta, entre autres, les six avantages suivants :

1. Établissement de quatre stations régulières entre le Cap-Columbier au Nord et la Pointe-au-Père au Sud et le fort de l'Île Verte vers l'Ouest.
2. Tous les pilotes actifs, sans exception, doivent être disponibles dès le début du printemps, du mois d'avril jusqu'à la fin de la navigation en décembre. Ici prennent place une nette amélioration et un grand sens d'équité.
3. La Corporation fit construire cinq goélettes de première classe pour les services du pilotage. Elles sont construites dans le but de permettre aux pilotes de pouvoir tenir le large presque en tout temps.  
« Depuis l'incorporation, la flotte n'a jamais été privée de pilotes et nous n'avons pas à regretter la perte de vie que nous avons signalée plus haut »<sup>13</sup>.
4. Les pilotes ont chacun leur tour de pilotage : ils doivent s'y présenter et être en état de sobriété. Des coupures de salaire et des pénalités

---

10. Pour les 50 premières années de la Corporation, sur les 300 postes du bureau de direction, 56 furent occupés par des pilotes de St-Jean. Trois pilotes de St-Jean y dirigèrent les destinées de la Corporation pendant 19 ans : Henri Noël, 8 ans : 1869-1876 ; Nestor Lachance, 3 ans : 1884-1886 ; Joseph Fortier, 8 ans : 1888-1892 et 1894-1896.

11. Il s'agit de Michel Pouliot, fils d'Antoine.

12. Actes de la Corporation des pilotes, T.I, lieu cité, p. 103, 2<sup>ème</sup> p.

13. *Ibidem*, p. 106, 5<sup>e</sup> p.

sont prévues pour chaque cas. Ce règlement favorisera la bonne renommée des pilotes.

5. Toutes les sommes reçues par le pilote doivent être remises au trésorier de la Corporation, avec pièces à l'appui. Par la suite, la Corporation versera un dividende (salaire) égal à tous les pilotes actifs.
6. Les propriétaires de navires sont très satisfaits de la Corporation. Aussi, l'auteur de l'enquête de 1868, au sujet de la Corporation des pilotes, dit-il triomphalement :

« Loin de montrer que la Corporation des pilotes a eu pour effet de diminuer le zèle du pilote, la preuve établit que le pilote est plus actif qu'autrefois ; que le pilotage est plus rapide ; le pilote plus sobre ; que la Corporation, bien loin de fonctionner moins d'année en année, va tous les ans de mieux en mieux, et, qu'aujourd'hui, le service est mieux fait et plus effectif qu'à son origine ; que les naufrages et les accidents ont non seulement diminué, mais presque entièrement disparu »<sup>14</sup>.

Grâce à la recherche, j'ai mieux saisi que « Saint-Jean était la paroisse des pilotes » à cause du nombre de ses résidents qui vivaient du pilotage, du nombre de ses enfants que lui ont ravi les flots semeurs d'amertume et par l'organisation maritime de la Corporation des pilotes dont plusieurs pilotes de St-Jean furent les chevilles ouvrières et des présidents du bureau de la Corporation. À ces trois principales raisons, il faudrait en ajouter une quatrième : une raison d'ordre politique ou d'organisation de la vie des gens de St-Jean.

### **Les pilotes et la vie politique à Saint-Jean**

Les pilotes aimaient diriger les destinées de St-Jean tant au point de vue religieux qu'au point de vue scolaire ou municipal.

Comme ils terminaient leurs périodes à la fin de novembre ou au tout début de décembre, ils avaient du temps devant eux pour les élections du marguillier éligible au quatrième dimanche de l'Avent et pour les élections aux postes de conseillers ou de maire fixées en janvier<sup>15</sup>.

À la fin du siècle dernier, rares étaient les élections par acclamation au poste de marguillier. De 1870 à 1900, deux élections sur trois au poste de marguillier se tinrent à St-Jean, soit un total de 22 élections de 1870 à

14. *Ibidem*, p. 114, 2<sup>e</sup> p.

15. Avant 1900, l'appel nominal et l'élection semblaient se dérouler la journée même, le lundi de la quatrième semaine de janvier. Une tempête retardait la journée fatidique. Après 1900, l'élection semblait se tenir le mercredi suivant le deuxième lundi de janvier, jour d'appel nominal. Depuis 1966, les élections se font en novembre.



1910<sup>16</sup>. Si nous voulons bien saisir l'impact des pilotes à St-Jean, comparons cette paroisse à celle de St-Pierre — paroisse assez politisée aussi — où la population au siècle dernier et jusqu'à 1960 était une population agricole. Hé bien! de 1870 à 1962, à St-Pierre, il n'y a eu qu'une seule élection de marguillier et celle-ci s'est déroulée en 1961<sup>17</sup>.

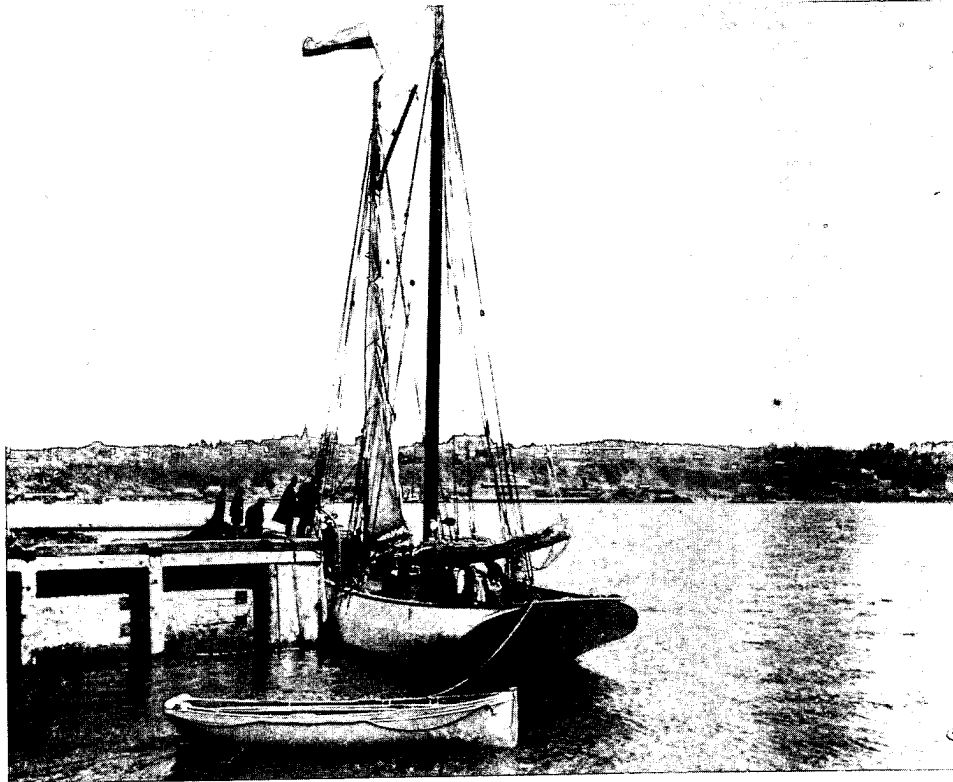
Très généreux pour leur paroisse et pour leur Église, il n'en reste pas moins vrai que les pilotes jouissaient de certains privilèges. Dès 1834, le curé Antoine Gosselin trouve anormal que certains emplacitaires (lisons : pilotes) ayant de bons revenus, ne payent pas la dîme au curé bien qu'ils lui donnent beaucoup de besogne par la venue de nombreux enfants!... Il présente donc à l'évêque un mémoire et ce dernier oblige tous les emplacitaires à payer une redevance au curé. Certains pilotes ne voulaient pas payer pour le pain béni ; par ailleurs, ils avaient les moyens de s'accorder des privilèges qui, à la longue, pouvaient indisposer les agriculteurs. C'est ainsi que les pilotes se payaient un service de première classe et on apportait la tombe du défunt à l'avant de l'église, ce qui n'était pas le cas des personnes moins fortunées qui avaient un simple « libera ». Quelques pilotes ont contracté alliance dans le chœur ; les habitants, eux, se mariaient aux balustres. Les pilotes pouvaient se payer un banc en avant de l'église ; les habitants, eux, les bancs en arrière de l'église ou les bancs des côtés. Face à ces privilèges déplacés, un bon cultivateur, Thomas Blouin, sut un jour tenir tête aux pilotes et obtenir certains privilèges probablement à son mariage<sup>18</sup>. Un excellent pilote, François-Xavier Desmeules, fit de ses mains et de ses pieds pour que tous les paroissiens fussent traités d'une façon égale. Grâce à lui, à leur mort, les paroissiens auraient un service et la tombe du défunt serait placée en avant de l'église.

Saint-Jean a probablement été la paroisse la plus politisée de l'île. Que d'élections municipales ou scolaires où des pilotes briguaient les suffrages ! Très souvent organisateurs, chefs de parti, les pilotes se montraient accueillants et généreux dans leurs « ponces » ou leurs libations exotiques au cours des cabales politiques. Ça réchauffait le canadien !... Plusieurs électeurs ne détestaient pas du tout le temps des élections. C'était l'occasion rêvée de passer d'un pilote à l'autre, disons mieux, d'une « ponce » à l'autre. Mais quelle déconvenue, au soir d'une journée d'élection, lorsqu'un pilote, candidat défait, trouvait trop maigres ses supporteurs à comparer aux « ponces » si généreuses qu'il avait servies ! Il se rendait bien compte qu'il y

16. LEMIEUX, Vincent, *Parenté et vie politique*, Presses de l'Université Laval, 1971, p. 60, 2<sup>e</sup> p.

17. *Ibidem*.

18. Il s'était marié le 25 janvier 1898 à Alexina Lachance et avait eu un mariage digne d'un pilote au tarif de 10,25\$. Livre des comptes de la Fabrique 1888-1913, p. 105.



François-Xavier Desmeules prenant la goélette de la Corporation des pilotes de Québec.

avait eu des traîtes, des Pilates, des « ponce-pilotes », comme on disait dans le temps. Il en garderait un goût amer. C'était fini les élections !... fini à tout jamais !... et, l'année suivante, la même passion recommençait !...

### **Les pilotes et la population de Saint-Jean**

Si nous consultons les recensements fédéraux, la population de St-Jean n'a cessé de s'accroître jusqu'en 1871<sup>19</sup>. C'est au cours des années 1870, qu'elle commença à décliner<sup>20</sup>. Trois facteurs maritimes contribuent à expliquer ce phénomène : d'abord, il y a eu l'avènement des bateaux à vapeur qui iront en augmentant tandis que le nombre de voiliers décroîtra sans cesse, comme nous le constaterons dans le tableau suivant :

19. La population de St-Jean était de 1,281 en 1851; 1,433 en 1861; 1,436 en 1871; 1,412 en 1881; 1,277 en 1891; 1,137 en 1901; 940 en 1911; 812 en 1921; 836 en 1931; 990 en 1941; 886 en 1951; 884 en 1961; 839 en 1971.

20. En 1871, il y avait 39 pilotes actifs à St-Jean, 2 anciens pilotes et 5 apprentis :  
*Nom des 39 pilotes actifs* : Paul Blouin, 64 ans — Alexis Delisle, 60 ans — Jean Delisle, 26 ans — Joseph Dick, 50 ans — Paul Fontaine, 43 ans — Joseph Fortier, 27 ans —

| Années             | Voiliers   | Vapeurs | Total | Pilotes actifs<br>de la Corporation | Dividendes             |
|--------------------|--|---------|-------|-------------------------------------|------------------------|
| 1862               | 1 224  | 50      | 1 274 | 233                                 | 488,00\$               |
| 1872               | 1 136  | 250     | 1 386 | 198                                 | 684,00\$               |
| 1882               | 598  | 378     | 976   | 166                                 | 614,00\$               |
| 1892               | 338  | 701     | 1 039 | 141                                 | 766,00\$               |
| 1902               | 42   | 742     | 784   | 109                                 | 824,00\$               |
| 1914 <sup>21</sup> |  |         |       |                                     |                        |
| 1878               | 683  | 169     | 852   | 184                                 | 468,00\$               |
| 1978               | Plus de 9 000 cargos et pétroliers<br>jaugeant 5 000 à 150 000 tonnes. |         |       | 91                                  | Plus de<br>46 800,00\$ |

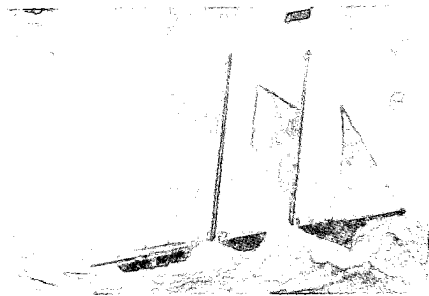
ensuite, la création de la Corporation des pilotes, effective à partir de 1861 amènera des pilotes à demeurer à Québec. À cette époque, la plupart des pilotes de St-Jean résidaient à la rivière Lafleur qui offrait un havre naturel pour accueillir les embarcations ou goélettes possédées par groupes de

Antoine Gobeil, 44 ans — Jean Gobeil, 62 ans — Paul Gobeil, 25 ans — Pierre Gobeil, 23 ans — Barthélémy Lachance, 48 ans — Barthélémy Lachance, 27 ans — F.-X. Lachance, 54 ans — Gabriel Lachance, 51 ans — Joseph Lachance, 62 ans — Moïse Lachance, 35 ans — Xavier Lachance, 37 ans — Ovide Lachance, 46 ans — Pierre Lachance, 55 ans — Pierre Lachance, 22 ans — Cyprien Langlois, 58 ans — Cyprien Langlois, 28 ans — Joseph Langlois, 66 ans — Isaac Lapointe, 67 ans — Henri Noël, 47 ans — Joseph Paquet, 35 ans — Paul Paquet, 38 ans — Jean Pouliot, 57 ans — Jean-Baptiste Pouliot, 30 ans — Joseph Pouliot, 55 ans — Joseph Pouliot, 45 ans — Joseph Pouliot, 28 ans — Moïse Pouliot, 23 ans — Joseph Raymond, 67 ans — Léandre Raymond, 67 ans — Antoine Roussel, 58 ans — Thomas Théberge, 55 ans — Louis Thivierge, 46 ans — Jacques Tremblay, 50 ans. (9 au-dessous de 30 ans, 22 entre 30 et 60 ans et 8 au-dessus de 60 ans.)

2 *ex-pilotes* : François Curodeau, 63 ans — Pierre Paquet, 76 ans.

5 *apprentis* : Nazaire Delisle, 21 ans — Eugène Lachance, 16 ans — Philéas Lachance, 24 ans — Onésime Noël, 18 ans — Albert Royer, 24 ans.

21. En 1914, les 10 pilotes résidant à St-Jean, Moïse Blouin 67 ans, Joseph Delisle 42 ans, F.-X. Desmeules 61 ans, Arthur Lachance 50 ans, Léonidas Lachance 46 ans, Philéas Lachance 59 ans, Onésime Noël 62 ans, Alphonse Paquet 47 ans, Arthur Paquet 39 ans et Joseph Poulot 58 ans déclarent au recenseur municipal gagner 2 300,00\$ tandis que les cultivateurs déclarent un revenu moyen de 600,00\$ et les journaliers, un revenu de 200,00\$.



Bateau-pilote n° 5.



Bateau-pilote n° 3.

pilotes<sup>22</sup>. Des pilotes se voyant mieux organiser et structurer par la Corporation des pilotes se départiront de leur goélette<sup>23</sup>.

Au printemps, au début de la saison de navigation, une goélette pouvait descendre les premiers pilotes aux différentes stations pour qu'ils puissent prendre dans le bas du fleuve les premiers vaisseaux de l'année. À certains printemps, il est arrivé que les pilotes soient descendus par train parce qu'il y avait trop de glaces pour laisser passer la goélette des pilotes. De la Pointe-au-Père, les pilotes rejoignaient les différentes goélettes aux stations pour monter les bateaux à Québec. Par la suite, d'autres pilotes descendaient les vaisseaux et attendaient aux différentes stations un bateau à piloter selon leur tour. La rotation des pilotes se réalisait de cette manière tout au long de la saison maritime.

Un autre facteur a contribué à diminuer la population de St-Jean : une loi du Parlement du Canada réduisait le nombre des pilotes du Bas St-Laurent à 125 et par le fait même le nombre des apprentis. Cette loi fut rendue effective le 7 mai 1882<sup>24</sup>. Comme le nombre de pilotes de la

22. Les goélettes suivantes avaient leur havre à la Rivière Lafleur : en 1839, L'Alexandre-Victoire et la Vigilante ; en 1843, la Sainte-Anne, 33 tonneaux, un pont, 2 mâts, 33 pieds de quille ; en 1853, la Minna, un pont et deux mâts, 69 pieds sur 18 pieds ; en 1860, l'Étoile de la mer, une goélette de 50 pieds de longueur sur 16 pieds de largeur.

23. C'est notamment le cas des sept pilotes suivants : le 18 décembre 1860, Antoine Roussel, Jacques Tremblay, Joseph Pouliot, Laurent Gosselin, Gabriel Pépin dit Lachance, Louis Thivierge et Paul Blouin vendent l'Étoile de la mer à François Curodeau, marchand. Acte du notaire N. LaRue.

24. Cette loi eut des conséquences fâcheuses, spécialement vis-à-vis sept jeunes qui s'inscrivirent comme apprentis le 12 mai 1882. La plupart d'entre eux étaient de St-Jean. Voici un extrait de l'Événement du 4 mai, 1891 :

*Incident* : « Il est arrivé que le 12 mai 1882 sept jeunes gens nommés Herménégilde Duquet, Léonidas Lachance, William Doiron, Joseph Thivierge, Jean-Baptiste Pouliot, Eudore Langlois et Adélarde Vézina, se sont présentés et ont été acceptés comme apprentis-pilotes dans l'espoir que durant leur terme de service il disparaîtrait assez des anciens pilotes soit par décès, soit par mises à la retraite, toutes causes fort naturelles, pour que le nombre tomberait au chiffre de 125, tel que stipulé par la loi. Or, il est arrivé ce que

Corporation a sans cesse décréu pour passer de 233 en 1861 à 115 en 1901 et à 84 en 1909, il ne faut pas nous étonner de ce qu'il ne restait que 8 pilotes actifs à St-Jean en 1921<sup>25</sup>. Par ailleurs, de 1871 à 1921, les navigateurs (capitaines de chaloupe) ont constamment diminué car ils ne pouvaient supporter la concurrence des grands services de navigation à vapeur. L'inauguration du pont, en 1935, marquera même un terme au transport maritime qui se faisait à partir des différents quais de l'île et marquera une date définitive de non retour de la vie maritime de plusieurs marins, cabotiers et gens de la mer.

Le premier octobre 1975 marque le départ de M. Josaphat Boissonneault, le dernier pilote natif et résidant à St-Jean. Bien que M. John Godolphin, pilote, réside à St-Jean depuis 1977, il nous faut bien admettre qu'une dernière page de l'histoire maritime s'est tournée et qu'un nouveau chapitre peut s'ouvrir!...

## LE QUAI DE SAINT-JEAN

Le 9 janvier 1858, le conseil municipal tint une session spéciale à dix heures du matin, conformément aux dispositions de «l'Acte des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada de 1855».

Étaient présents à cette assemblée, messieurs Martin Giguère, Nazaire LaRue, Jean-Baptiste Cauchon dit Laverdière, Jean Blouin, François Laisnés dit Laliberté et Charles Blouin, membres dudit Conseil et formant quorum. La réunion présidée par le maire Martin Giguère, agriculteur, portera sur la construction du quai de St-Jean pour l'usage de la paroisse. La réalisation de cette entreprise de 500 pieds de longueur (155 mètres) par 30 pieds de largeur (9 mètres) supposait un investissement de 2000 livres : le budget municipal était alors de 23 livres. La municipalité utiliserait

---

d'ailleurs on pouvait facilement prévoir aussi, c'est que les vieux pilotes se sont mis en grève contre le rhumatisme et le trépas à courte échéance et qu'aujourd'hui, alors que les sept jeunes aspirants pilotes ont fait leur terme d'apprentissage, qui est expiré le 12 mai 1890, il reste encore sur la liste 152 pilotes, dont environ 130 en service actif et les autres employés comme capitaines et gardiens de phares flottants qui tous émargent de la caisse des pilotes.»

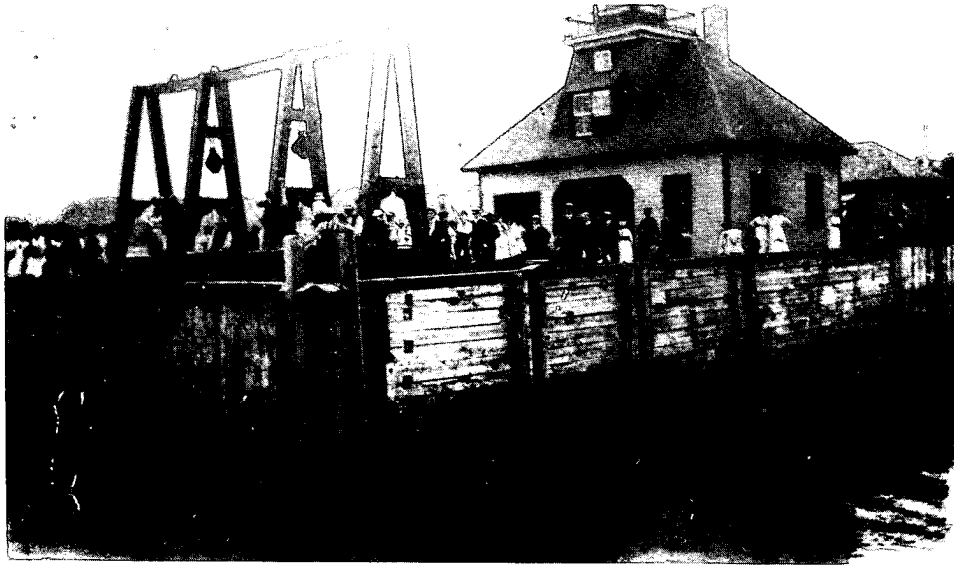
(L'Événement, 4 mai, 1891)

«Adélard Vézina, Jean-Baptiste Pouliot et Joseph Thivierge furent reçus pilotes en 1899 et ils ont fait un apprentissage de 16 ans.

Léonidas Lachance, Eudore Langlois et Frs.-X. E. alias William Doiron furent reçus pilotes en 1900 et ils ont fait un apprentissage de 17 ans.»

Roy, Pierre-Georges, *Recherches Historiques*, T. XXIV, p. 44.

25. Gabriel Lachance, Herménégilde Lachance, Lactance Lachance, Moïse Lachance, Paul-Émile Lachance, Philéas Lachance, Alphonse Paquet, Arthur Paquet.



Le quai de St-Jean.

les 2000 livres<sup>26</sup> consentis par fonds municipaux consolidés de la province. À la vérité, c'était une grosse responsabilité pour le conseil!

Je ne sais s'il y a eu coup de théâtre ou pas, mais au cours de cette réunion du conseil, dix-sept paroissiens de St-Jean et le député Joseph Cauchon, membre du Parlement provincial du Bas-Canada, s'engagèrent à se porter garants de la somme de 2000 livres qui serait fournie par les fonds consolidés de la province. Séance tenante, lecture fut faite de l'acte passé la veille chez le notaire Nazaire LaRue dans lequel il était écrit entre autres: «... lesquels dits sieurs comparant susnommés, nous ont dit et déclaré qu'ils sont prêts et disposés à s'engager envers la corporation ou municipalité de ladite paroisse de St-Jean... ou envers leurs successeurs, de lui payer et rembourser la somme de deux mille livres courant de la province... Nous retrouvons cet acte dans les minutes du conseil<sup>27</sup> et la description des biens ou propriétés donnés en garantie.

Chacune des parts était de 100 livres. Le révérend Antoine Gosselin souscrivra pour trois parts et chacun des autres, dont voici les noms, pour une part: Joseph Cauchon, écuyer, membre du Parlement provincial du Bas-Canada, pour le comté de Montmorency, résidant en la cité de Québec et messieurs Jean-Baptiste Cauchon dit Laverdière, François Laisnés dit Laliberté, Charles-René Blouin, Pierre Laisnés dit Laliberté, tous ces

26. La livre valait environ 4,00\$. Le 12 sept. 1856, la municipalité avait formulé sa demande d'emprunt.

27. Actes de délibérations de la municipalité, Vol. 1 et 2, p. 57-66.

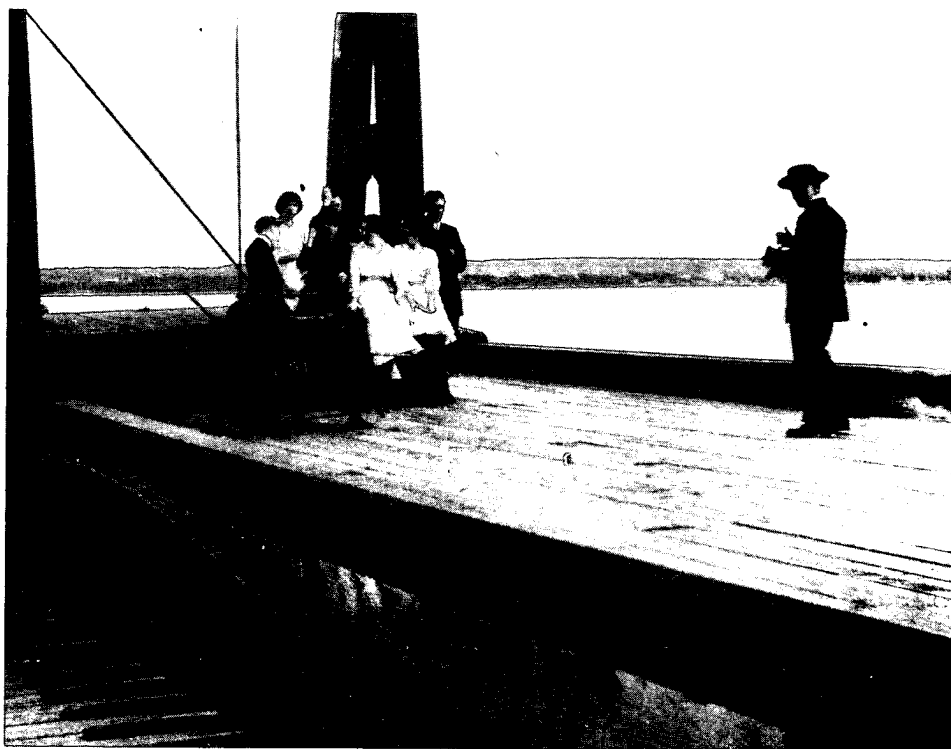


Photo sur le quai.

derniers agriculteurs, et Jean Blouin, cordonnier, Paul Blouin, Antoine Roussel, Gabriel Pépin dit Lachance et Louis Thivierge, ces derniers messieurs, Pilotes, François Turcotte, ouvrier menuisier et cultivateur, Joseph Fradette, bourgeois, François-Xavier Turcotte et Ferdinand Blouin, marchands, Gaspard Garneau, Émery Blouin, père, et Paul Blouin, fils de Joseph, ces deux derniers cultivateurs demeurant en la dite paroisse»<sup>28</sup>.

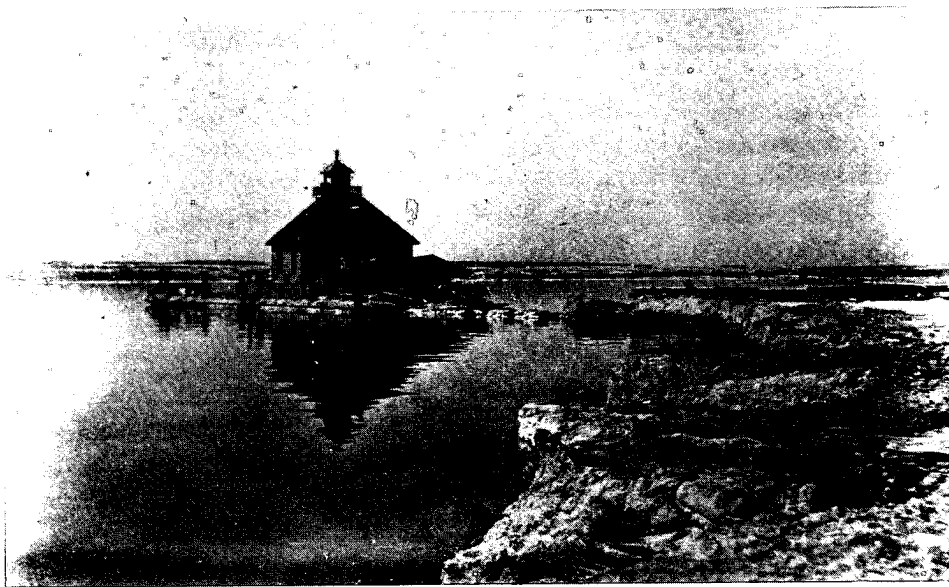
Le conseil accepta l'érection d'un quai et pilier puisqu'il était déchargé par un syndicat de citoyens de la localité de l'obligation de rembourser la dite somme de 2000 livres et les intérêts, comme il est signalé trente ans plus tard dans les minutes du conseil<sup>29</sup>. Bien plus, dans l'après-midi même du 9 janvier 1858, le contrat de la construction de quai et du pilier fut signé à la demeure du notaire Gabriel Dick par l'entrepreneur Gaspard Garneau, le maire Martin Giguère, les conseillers municipaux, François Laisnés, Jean Blouin, «excepté les dits Jean-Baptiste Cauchon et Charles Blouin qui ont

28. *Ibidem*.

29. Actes de délibérations de la municipalité, Vol. 4, p. 236, séance du 19 nov. 1888.



En voiture sur le quai de St-Jean.



Le quai de St-Jean, le 22 avril 1919.





En partance pour les îles: la pêche au bar.

déclaré ne le savoir, après lecture faite<sup>30</sup>. C'est donc dire que depuis longtemps la population pensait à l'érection d'un quai dont le devis était à point.

Ainsi prit naissance la « *Corporation des habitants de la paroisse de St-Jean Isle d'Orléans* » qui fit l'acquisition d'un terrain du gouvernement du Canada-Uni situé à 0,6 km à l'ouest de l'église. Pierre Toussaint, ancien pilote, cédera volontiers une lisière de terrain qui servira de chemin d'entrée à des conditions favorables : il demandait que lui et ses ayants cause soient exempts de payer pour utiliser le quai si jamais cela devait se produire ; de plus, si la Corporation devait engager un gardien ou collecteur elle s'obligeait à lui offrir le poste ou à son gendre Adelme Blouin selon le prix offert à autrui<sup>31</sup>.

La Corporation décida de construire le quai à l'Anse-à-Bigon, sieur Gaspard Garneau, marchand et commerçant de bois de la cité de Québec s'engagera à ériger, construire et parfaire le pilier et le quai au coût de 1900 livres. Le susdit pilier et quai, c'est-à-dire, la partie qui sera au large, à la profondeur de dix pieds à la marée la plus basse, aura cinquante pieds de large, sur quarante pieds de longueur, et partant de ce point de quarante pieds engageant la terre, ledit quai aura quatre cent soixante pieds de longueur sur trente pieds de largeur. Le quai aura une hauteur de

30. LARUE, Nazaire, Acte n° 4931, p. 6-7.

31. BONENFANT, J.-Charles, *Chroniques*, Feuillet paroissial, n° 44, semaine du 27 oct. 1968.

trente pieds à la marée basse laquelle sera nivelée jusqu'à l'extrémité qui aboutira à terre, de manière à ce que le susdit quai et pilier se trouvent avoir une hauteur d'environ trois pieds au-dessus de la plus haute marée commune<sup>32</sup>.

Dans le devis d'un quai et pilier à être construit à St-Jean, nous trouvons les détails suivants :

Le pilier mesurera 50 × 40 pieds et le quai 460 pieds. Le pilier sera callé à 10 pieds d'eau en dehors et sera ainsi que le quai élevé à 3 pieds au-dessus des plus hautes marées, lesquelles s'élèvent à 17 pieds dans les grandes marées formant en tout 30 pieds de haut sur la ligne extérieure du pilier et finissant à trois pieds à terre...

Le pilier sera construit en charpente pleine avec entremise entre les corps morts, les parements de plançons ne mesurant pas moins de 12 pouces carrés. Il sera croisé de corps morts de manière à former des boîtes de 10 pieds carrés mesurés de centre en centre. Les corps morts seront posés les uns sur les autres, tous les deux rangs alternativement. Le quai mesurera 30 pieds de large et sera composé de deux cages chacune de 12 pieds de large, laissant 6 pieds d'espace vide entre les cages; il sera laissé un espace vide de 8 pouces entre chaque parement et les corps morts seront posés en queue d'aronde dans la pièce inférieure de 10 en 10 pieds de centre en centre, et une traverse sur la dernière de manière à former des boîtes de 10 × 12 pieds<sup>33</sup>.

Dans l'acte de contrat, l'entrepreneur s'engage à fournir tous les matériaux nécessaires. Les travaux seront visités et examinés par des experts avant d'être acceptés et payés par le conseil. L'entreprise devra débiter le premier mai 1858 sans interruption aucune de manière à ce que le tout soit livré, «fait et parfait au dire des experts» suivant le devis annexé au contrat pour le 15 août prochain.

Lorsque l'entrepreneur Gaspard Garneau aura transporté les matériaux nécessaires à la confection du quai et pilier, il lui sera versé 500 livres<sup>34</sup>. Le résidu et balance du prix sera versé à mesure que les ouvrages au quai progresseront de manière à laisser entre les mains du Conseil un montant suffisant pour répondre des ouvrages qui resteront à exécuter. L'entrepreneur s'engage en outre à employer pour la confection du quai et du pilier autant d'ouvriers et journaliers de Saint-Jean pourvu que leur salaire soit le même que les ouvriers et journaliers de la cité de Québec.

L'entrepreneur donne des garanties de solvabilité. Le conseil s'engage à ne pas entraver l'exécution du présent marché où une indemnité par forme de dommages et intérêts, au montant de cinq cents livres courant seraient versées<sup>35</sup>.

---

32. *Ibidem*, p. 2.

33. Annexe du contrat, le devis, p. 1.

34. Acte 4931, p. 4.

35. *Ibidem*, p. 6.



Au retour de la pêche : le professeur Joseph-Georges Boulet, son fils André et Fortuna Pouliot. Prise : esturgeons et bars.

La colossale entreprise du quai, qui a fait la gloire et la fierté de St-Jean pendant plus d'un siècle, fut livrée avec ses deux *slips* en deçà des sept mois de demi de la date du marché conclu le 9 janvier 1958.

Selon Louis-Philippe Turcotte, historien et témoin oculaire, « dès l'automne de la même année, le quai fut achevé. Une ligne régulière de trois fois par semaine fut dès lors tenue par le vapeur *Grosse-Isle*, et elle a été depuis continuée par *l'Industrie*, *le Fashion* et *le St-Georges*<sup>36</sup> ».

Depuis 1867 à 1935, le transport s'est fait à bord des vapeurs *Le Montmagny* qui, le 23 octobre 1881, eut pour hôte Mgr Fabre, évêque de Montréal venu installer sainte Concorde — *le Champlain*, *le Champion*, *l'Île d'Orléans*, *le Pèlerin*, *le Sorel*, et bien d'autres<sup>37</sup>. Beaucoup de goélettes appartenant à des résidents de St-Jean avaient leur port d'attache au quai de St-Jean : nommons la goélette de Joseph Desmeules, celle du « *Capitaine* » Jos. Fradet et celle du « *Capitaine* » Jos. Noël<sup>38</sup>.

En 1860, le quai passa à une autre société : « La Compagnie du Quai de St-Jean de l'Île d'Orléans ». Cette dernière, représentée par Pierre Laisnés dit Laliberté et François-Xavier Turcotte, le vendit au gouvernement

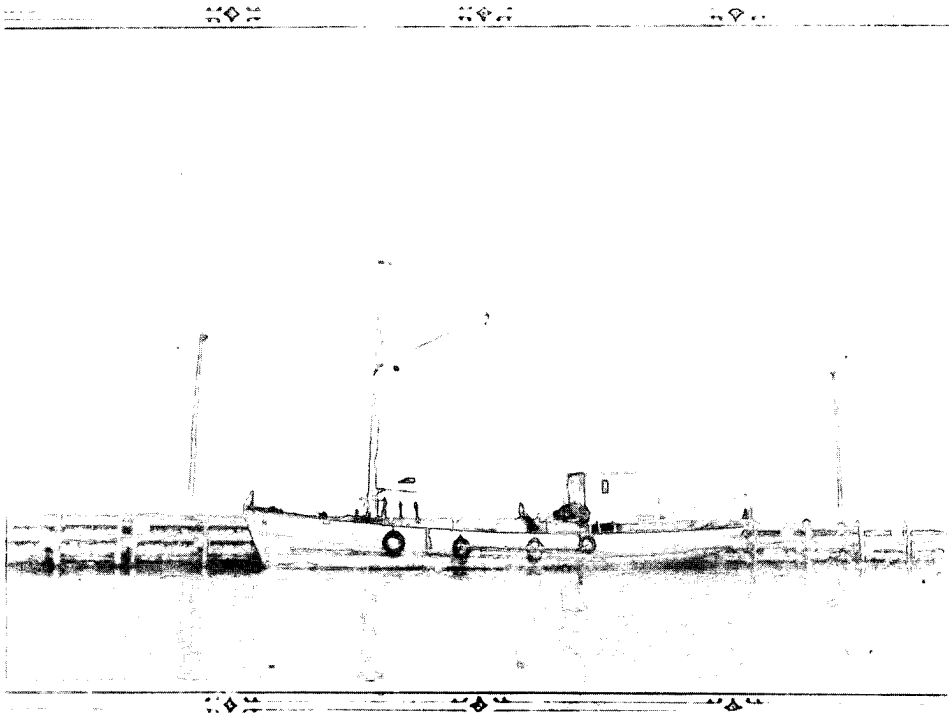
36. TURCOTTE, L.-P. *L'Île d'Orléans*, 1867, p. 110, 1<sup>er</sup> paragraphe.

37. Selon mes recherches actuelles, *le Montmagny* était en opération en 1881 et en 1896, *le Champlain* en opération en 1902 et toujours en opération en 1935, *le Champion* en 1908 et en 1913, *le Pèlerin* en 1927.

38. Le charbon de la fabrique de St-Jean aurait été transporté de 1902 à 1904 inclusivement par Joseph Desmeules, de 1906 à 1925 par le « *Capitaine* » Jos. Fradet, de 1926 à 1933 par Jos. Noël.



Arrivée du Champion au quai de St-Jean.



La C.J.B., goélette achetée du capitaine Jos. Bélanger par le capitaine Jos. Noël.



Le quai et la beauté du village. (Photo de l'éditeur officiel du Québec, gouvernement provincial)



« L'Île d'Orléans »  
au quai de St-Jean.



Les beaux jours du quai : la goélette à Jos. Noël, le yacht d'Herménégilde Lachance... le repos des amoureux ! (le 4 août 1947)



Marie-Claude Lachance et Colette Gagnon se reposent un moment de leur pêche à l'éperlan.

fédéral le 28 octobre 1884. La principale obligation de celui-ci consistait à rembourser le gouvernement provincial de Québec de la somme de huit mille dollars. Ce montant correspondait au prêt consenti en 1858 par les fonds municipaux de la province<sup>39</sup>.

Bien que le village de St-Jean fût assez étendu et comprît beaucoup d'emplacitaires, le quai lui a donné un certain prestige, un certain panache : une importance portuaire. L'arrivée d'une goélette en détresse ou d'un traversier était un événement qui ne laissait personne du village indifférent. Le quai était le coin de rendez-vous des badauds, l'endroit où, à distance, on jetait un coup d'œil.

Certains se rappellent la silhouette de « goélettes de St-Jean » amarrées au quai, fières et heureuses comme leurs maîtres de leur village ! D'autres parlent des sondeurs qui trouvaient au quai de St-Jean leur refuge saisonnier, des services des signaux, de la belle plage que le quai avait donnée à St-Jean, des excursions de pêche qui originaient du quai, de la pêche à l'éperlan à l'automne. D'autres, plus prosaïques, parlent des réparations fréquentes du quai, de son abandon par le ministère fédéral des Transports, de la demande en bonne et due forme du conseil, sous la présidence du maire Roger Létourneau, tenue le 7 décembre 1971 pressant le gouvernement d'Ottawa à réparer le quai devenu dangereux<sup>40</sup> et de la pétition mise sur pied par madame Roland Cayer en conformité avec le conseil. Les habitants de St-Jean avaient invité M. Jean Marchand, ministre des Transports à venir visiter le quai. Effectivement, il était descendu chez son ami, Jean-Charles Bonenfant. On lui avait présenté la pétition contenant 484 signatures de citoyens de St-Jean. À partir de chez M. Bonenfant, M. Marchand était venu à pied au quai. Personnellement, je me rappellerai toujours de la réponse du ministre à une dame le suppliant de « laisser à St-Jean son quai ! » « Dans l'état où il est, a rétorqué le ministre, ce n'est pas moi qui vais vous l'enlever ! », au rire amusé de la foule. Pour drôle que fût la réplique, la réponse manifestait un manque certain de compréhension du problème, une certaine morgue. Par la suite, en 1973, selon les conseils d'ingénieurs, le quai fut réduit à la grandeur actuelle.

La physionomie que le quai avait donnée à St-Jean depuis plus d'un siècle, grâce à l'heureuse initiative de paysans, était brisée, sacrifiée par cette soudaine trahison. Je me souviens ici d'une réflexion de Montesquieu : « J'aime les paysans : ils ne sont pas assez savants pour raisonner de travers ! »

---

39. Vente du quai de St-Jean, le 21 juin 1884, enregistrée le 5 nov. 1884, Tome B-8, n° 1597, Bureau d'enregistrement à St-Laurent.

40. Une lettre avait été adressée par le conseil, le 5 nov. 1971.



Pèlerinage à Ste-Anne en 1932 avec le Curé J.J. Hunt et les religieuses dont Sœur Marie-Auxiliatrice.



Le quai de St-Jean était une station balnéaire fort fréquentée.





Joseph Picard, cultivateur, calfat,  
décédé en 1939.

## LE MÉTIER DE CALFAT

Ce métier, me signale M. l'abbé Jules Picard, est complètement disparu. Il s'agit de l'occupation d'un ouvrier qui calfate les navires. Voici brièvement le communiqué de M. l'abbé Jules Picard :

« Si vous reculez de près de 100 ans, vous trouverez les noms de 56 marins dans la seule paroisse de St-Jean au nombre desquels il y a eu de très célèbres navigateurs, même des capitaines au long cours, dont plusieurs avaient de petites et moyennes embarcations faites de bois... Or, plusieurs de ces bateaux ou chaloupes devaient, à chaque printemps, en avril généralement, subir la réparation du calfatage contre l'eau. Il fallait un *calfat* ce qui est devenu très rare aujourd'hui ; j'oserais dire qu'il n'en existe plus ! Les méthodes ont changé. J'en ai connu un très habile dans ce domaine. Même âgé, il a calfaté la chaloupe et le bateau de feu de capitaine Joseph Delisle, cap. Jos. Fradet, cap. Philéas Lachance, cap. Joseph Noël, cap. Arthur Paquet ainsi que le plus ancien et inoubliable cap. Pitre Pouliot. Et ce vieux calfat était Joseph Picard de St-Jean I.O. <sup>41</sup> »

41. Lettre de M. l'abbé Jules Picard, Charlesbourg, 6 février 1979. Ce calfat était un cultivateur habile de ses mains et le père de M. l'abbé Jules Picard.

## ORGANISATION MUNICIPALE, SCOLAIRE ET VILLAGEOISE

### LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE ST-JEAN, ÎLE D'ORLÉANS

Cette municipalité fut érigée le premier juillet 1845, en vertu de l'Acte 8, Victoria, chapitre 40. *Municipalité de paroisse*, elle devint une *Municipalité de comté* en 1847, puis redevint une *Municipalité de paroisse* en 1855. Son étendue et ses limites sont depuis 1845 exactement les mêmes que celles de la paroisse<sup>42</sup>.

Les séances du conseil municipal de 1845 à 1855 sont consignées dans le livre intitulé *Registre de voirie*. La première séance s'est tenue le 21 juillet 1845. Nazaire LaRue, notaire, Jean-Baptiste Cazeau, Joseph Laisné dit Laliberté, cultivateur, Jean Blouin, cordonnier et Pierre Pichet y étaient présents. M. J.-Baptiste Cazeau, président, dirige la réunion qui porta sur la route d'église qui conduit à Ste-Famille. Par résolution, il fut convenu d'établir une répartition pour entretenir cette route. Ce premier conseil était ainsi représenté :

Jean-Baptiste Cazeau, *président*  
Jean Blouin  
Joseph Laisné dit Laliberté  
Pierre Pichet  
F.-X. Lachance  
Nazaire LaRue, *sec.-trésorier*

### SERVICE DES SIGNAUX

Ont travaillé au service des signaux, de jour seulement :

Théophile Pouliot, Georges Prémont, Napoléon Gosselin

Ont travaillé de jour et de nuit : Marcel Blouin à Pierre Arney, Justinien Blouin, Henri-Paul Bertrand, Marc-Aurèle Lachance, Jean-Rémi Gosselin, Marcel Létourneau, Charles Caouette, Louis-Georges Lachance.

Gardien du phare : Joseph Gagnon.

<sup>42</sup>. POIRIER, Jean, *La toponymie historique et actuelle de l'Île d'Orléans*, Québec, 1961, 137 pages, p. 38.

1979

LE CONSEIL MUNICIPAL  
DE ST-JEAN I.-O.

*Maire* : M. Roland Bonsaint  
*Échevins* : M. Fernand Blanchette  
          M. Pierre Gagnon  
          M. Jean-Paul Gosselin  
          M. Roger Marcoux  
          M. Yvon Pouliot  
          M. Irenée Simard  
                  Pauline Blouin-Chabot  
                  secrétaire-trésorière

Dans l'annexe A, nous trouverons les  
noms des maires de St-Jean depuis 1855  
et la liste des secrétaires-trésoriers.



M. Roland Bonsaint, maire de St-Jean. Homme dévoué et efficace.



M. Arthur Paquet, pilote, maire, président de la Commission Scolaire de St-Jean au moment de sa mort. Sa générosité envers les moins favorisés était reconnue.

## LA COMMISSION SCOLAIRE

### **Les présidents :**

Les nouveaux commissaires étaient élus en juillet. Les commissaires élus désignaient ensuite le président. Le président et les commissaires gardaient ou engageaient un nouveau secrétaire-trésorier. Pour le choix du président et du secrétaire-trésorier, les jeux politiques fonctionnaient.

La dernière réunion de la Commission scolaire de St-Jean s'est tenue le 13 juin 1972. Étaient présents les commissaires suivants : messieurs Jean-Robert Hébert, Prosper Fortier et le président, M. le commissaire Gérard Turcotte.

Adélar Maranda, Isidore Blouin, Georges Prémont et Lucien Létourneau furent les quatre derniers secrétaires-trésoriers de la Commission scolaire de St-Jean.

Dans l'annexe B, nous trouverons les noms des présidents de la Commission scolaire depuis 1884 à 1973.

À la suite du départ des religieuses en 1967, monsieur Octave Miville était le responsable de l'école de St-Jean jusqu'en 1972. Sœur Ramona Gagnon devint par la suite la directrice des trois écoles suivantes : St-Laurent, St-Jean et St-François. À partir de l'année scolaire 1975-76, madame Yvette Bélanger est devenue la directrice.

Depuis l'année 1969-70 jusqu'à 1978-79 inclusivement, le corps professoral est très stable. Voici la liste des institutrices et des professeurs qui se sont dévoués à l'École centrale :

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| M. Octave Miville :           | 1964-1979 |
| Mme Denis Lavoie :            | 1967-1979 |
| Mme Lucie Lavoie-Laverdière : | 1967-1979 |
| Mlle Claudette Castonguay :   | 1969-1979 |
| Mlle Hélène Blouin :          | 1969-1978 |
| Mlle Madeleine Pinault :      | 1978-1979 |
| M. Bernard Croteau :          | 1970-1976 |
| M. Richard Simard :           | 1976-1979 |
| Mlle Hélène Champoux :        | 1968-1969 |
| Mme Carole Harvey :           | 1974-1977 |
| M. Fernand Choquette :        | 1977-1979 |
| Mlle Lise Lemieux :           | 1974-1975 |

#### CORPS PROFESSORAL 1978-1979

*Directrice :* Madame Yvette Bélanger

*Professeur :* M. Octave Miville

Mme Denis Lavoie

Mme Lucie L. Laverdière

Mlle Claudette Castonguay

Mlle Madeleine Pinault

M. Richard Simard

M. Fernand Choquette

Dans l'annexe C, nous trouverons la liste des instituteurs et institutrices depuis 1935.

#### **Professeur itinérant : Pierre Descombes**

Saint-Jean a eu l'honneur d'avoir pendant près de 20 ans un instituteur qui allait enseigner d'une maison à l'autre le français, les mathématiques et autres connaissances indispensables.

### Vie de Pierre Descombes: (1746–1858) — 112 ans

Il était né à Bordeaux, paroisse de Ste-Croix le 19 janvier 1746. Il servit sous Napoléon, dans la marine, fut fait prisonnier et jeté dans les pontons ancrés dans la Tamise. Affaibli par les souffrances qu'il y endura, il eut le malheur d'accepter du service dans la marine anglaise contre sa patrie. Il assista à la bataille d'Aboukir (1798) et à celle de Trafalgar (1805). Il vit tomber à ses pieds l'Amiral Nelson, frappé d'un coup de feu.

Vers l'année 1810, tourmenté par l'idée de sa position et mû par le sentiment d'un repentir honorable, il résolut de désertir le vaisseau dans lequel il se trouvait dans la rade de Québec. Il se jeta à l'eau avec son frère qui avait jusqu'alors partagé son sort. Il parvint à gagner la terre, mais son frère périt dans les eaux du St-Laurent.

Il se retira à l'Île d'Orléans. Possédant une certaine éducation, il se livra à l'enseignement de la jeunesse. Comme il n'y avait pas encore d'école, il passait d'une maison à l'autre. Il fut tantôt l'instituteur de l'école de St-Jean, tantôt de celle de Ste-Famille<sup>43</sup>.

Il est mort le 14 novembre 1858 comme en font foi les registres de la paroisse de St-Roch de Québec.

Le seize novembre mil huit cent cinquante-huit nous prêtre soussigné, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Pierre Descombes, maître d'école, époux de Madeleine Demeule, décédé l'avant veille à l'âge de cent douze ans, de cette paroisse. Présents, Antoine Fecteau et Jacques Roussel qui n'ont pu signer.

A. Catellier

### Les religieuses à Saint-Jean

Les 12 et 13 juin 1960, la paroisse de St-Jean était heureuse de célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la présence et du dévouement inlassable des Sœurs Servantes du Saint-Cœur de Marie.

M. le curé Émond eut l'amabilité et la courtoisie d'inviter M. l'abbé Jules Picard, enfant de la paroisse, à prononcer l'homélie de circonstance. Le prédicateur sut mettre en évidence le mérite des différentes religieuses qui se sont succédé à Saint-Jean et félicitait la population de la reconnaissance qu'elle manifestait par cette célébration.

43. Extrait du *Bulletin des recherches historiques*. — En 1813, le 15 novembre, il y a dans les registres de St-Jean la célébration du mariage de Pierre Descombes avec Madeleine Demeule. Pierre Descombes est le fils de Pierre Descombes et de Marie Roux de St-Michel de Bordeaux. — Au recensement de 1851, un Pierre Descombes (probablement son fils) possède un lot de 20 arpents, dont 10 ayant produit une récolte, 10 arpents en pâturage, 46 arpents en bois debout.



Les élèves et les Religieuses vers 1903.



Triste jour : départ des Religieuses en 1923.  
de gauche à droite : Mère Sainte-Sabine, cuisinière, Mère Marie-Elise, supérieure, Mère Saint-Théodore et Mère Marie-Germaine, *maitresse des petits*.

« C'est en 1903, disait l'abbé Picard, sous l'invitation et à la demande du vénéré curé Rainville, que les religieuses vinrent s'installer à St-Jean... Il y laissa dans les archives, ces mots par lesquels il traduit le bonheur qu'il en ressentait : « J'ai connu aujourd'hui, le plus beau rêve de ma vie ». Dite par un homme d'une telle valeur, cette expression devait signifier énormément<sup>44</sup>. M. l'abbé Jules Picard sut exprimer ses sentiments personnels de reconnaissance aux religieuses.

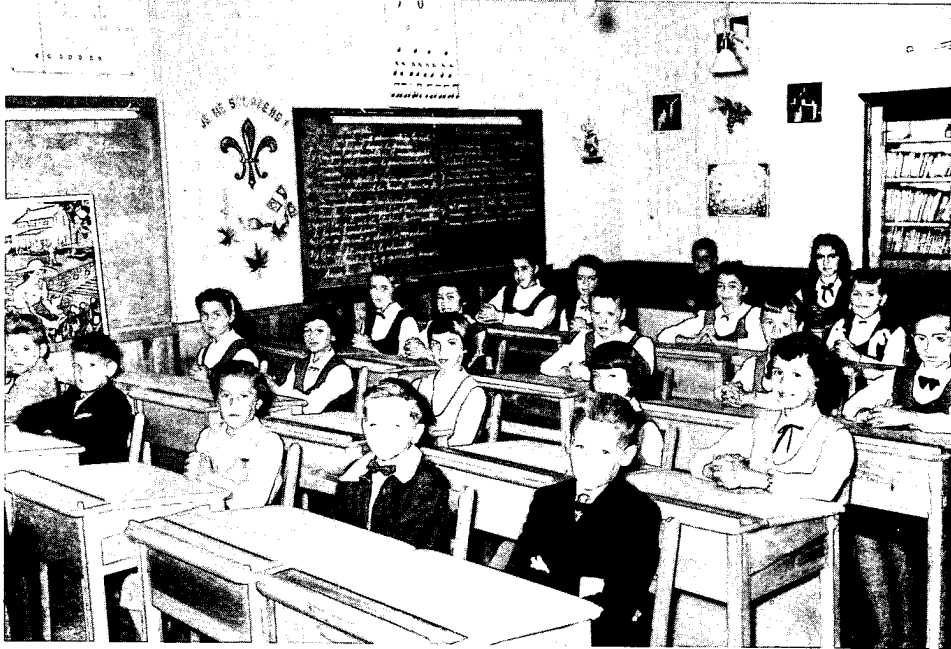
Il va de soi que ces fêtes du cinquantenaire auraient dû se tenir en 1953 au lieu de 1960. Mais un certain conflit de personnalité entre le curé et les religieuses a privé la paroisse de leur dévouement de 1923 à 1929 inclusivement. En 1930, les religieuses reviennent à la joie de la population et continueront à enseigner dans la deuxième école du village. En 1940, elles résideront et enseigneront dans un nouveau couvent jusqu'en 1966-67, dernière année scolaire à St-Jean. Bien des démarches furent entreprises pour garder à St-Jean les Sœurs du Saint-Cœur de Marie, mais la baisse de vocations ne permettait pas à la communauté de continuer son œuvre à Saint-Jean. C'est à regret que toute la population voyait disparaître une communauté si distinguée et aussi dévouée. Plusieurs se rappelleront les séances préparées par les religieuses, les expositions, leur apport à la vie liturgique. Personne n'a oublié leur inlassable soin à corriger de grosses « pilées » de cahiers de devoirs ! Les meilleures performances se voyaient octroyer des étoiles ou des jetons qui achetaient des récompenses. Qui, des étudiants de 1945 à 1950, ne se rappellent pas la course des avions suspendus à des fils croisant la classe pour stimuler les membres des deux équipes à assister à la messe sur semaine pendant le temps du Carême ? Et puis, le mois de Marie : les gars, on aimait cela entendre chanter les « grandes » au chœur de l'orgue. Comme elles chantaient bien !... Quelle variété dans les chants !... Tout cela au mois de mai : il y avait de quoi rêver !...

Chères Sœurs, pour tout ce que vous avez fait — surtout pour tout ce que vous avez été — la paroisse de St-Jean vous dit le mot le plus simple, mais le mot le plus juste, le plus senti, le plus sincère : Merci !

---

44. *Relation des fêtes du cinquantenaire du Couvent de St-Jean, I.-O., le 12-13 juin 1960*, 14 pages, p. 4, quatrième paragraphe.





Une belle classe n'est-ce pas? Photo 1957-1958, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année.

Dans l'annexe D, nous trouverons la liste des religieuses qui se sont dévouées à St-Jean, de 1903 à 1967 inclusivement.

### **Pauvres institutrices!**

À la fin du siècle dernier, les résidents de par *en-bas* se montraient particulièrement exigeants avec leurs institutrices:

Demoiselle Ezéarie Forbes, fille de Pierre Forbes, pilote et de Marie Lachance était institutrice. Elle fit la classe successivement à l'école de l'église, puis à celle de l'arrondissement n° 3, en bas de la paroisse. Ce qui fait son éloge, c'est qu'elle a réussi à contenter les parents de cet arrondissement, ce qui n'est pas peu dire<sup>45</sup>.

45. Notes de l'abbé J.-Baptiste Blouin, enfant de la paroisse, livre de donations, Fabrique de St-Jean.



L'école d'en-bas, résidence actuelle de M. et Mme Jos. Fortier, (Tourisme, Chasse et Pêche, photo Pierre Pouliot)

### Pauvres élèves!

Cependant, en 1920 et en 1945, l'école de l'arrondissement n° 3 eut deux spécimens rares.

Le 18 août 1920<sup>46</sup>, le secrétaire au nom des commissaires avait engagé une demoiselle C. Pelletier, institutrice d'une soixantaine d'années, ayant un diplôme élémentaire, au prix de 300,\$. Le commissaire Alfred Laverdière écrivit au surintendant des écoles le 24 décembre 1920. Dans sa lettre nous pouvions lire ceci :

Nous avons eu une institutrice pour l'école n° 3 dans le mois d'octobre, c'est une vieille institutrice d'une soixantaine d'années qui est à sa paye...

...

J'ai été la trouver pour lui faire donner sa démission, elle ne veut pas, elle n'a aucune autorité pendant la classe et en dehors, les enfants font ce qu'ils veulent, il n'y a pas de surveillance, les enfants tiennent des discours scandaleux, les petits garçons font leur besoin par terre devant les petites filles pendant la classe, ils l'ont jusqu'à renfermée dans le hangar, enfin la semaine dernière, ils ont fait un feu dans le hangar... les deux bâtisses pouvaient brûler...

46. Documents : actes d'engagement.

Nous avons été M. le président et les commissaires faire enquête, nous avons questionné les enfants, ceux-ci ont avoué mais la maîtresse dit ne pas avoir eu connaissance.

Que devons-nous faire et qu'avons-nous le droit de faire?<sup>47</sup>

Le 2 novembre 1945 s'est tenue une assemblée spéciale des commissaires avec la présence de M. l'inspecteur, Félix Poulin<sup>48</sup>.

Le Juge de paix et président de la Commission scolaire, M. Arthur Paquet préside la réunion où les contribuables, messieurs Joseph Simard, Joseph Gobeil, Joseph Fortier, Réal Picard, Benoît Fortier, Émilien Blouin et Gérard Blouin se sont plaints des mauvais traitements, menaces et sévices que Mlle Lévesque, institutrice a fait subir à leurs 16 enfants. Au moment de la réunion, trois enfants ne fréquentent plus l'école parce qu'ils ont été battus avec une règle ou un couvert de coffre dont ils portent les marques. La Commission scolaire charge M. l'inspecteur Félix Poulin ainsi que le secrétaire d'aller rencontrer Mlle Lévesque afin d'obtenir sa démission.

## LA VIE VILLAGEOISE

### Hôtels et maisons de pension

St-Jean eut aussi ses hôtels et ses maisons de pension familiales renommées. Au début du vingtième siècle l'Hôtel St-Jean fut l'hôte d'Allemands. Par la suite, l'Hôtel Picard et le Café des Sports furent appréciés pour leur accueil chaleureux.

Quelques villageois offraient l'hospitalité de leur domicile aux voyageurs ou citadins de passage. Plusieurs résidents de St-Jean se rappellent des maisons de pension appartenant à madame Prévost, à madame Paul Paquet et à madame Elzéar Picard. Madame Picard, naturellement artiste et fleuriste, accueillait ses hôtes avec joie et leur donnait des cours de botanique, d'art culinaire tout en les initiant à l'histoire de St-Jean. Le soir, elle accompagnait au piano son mari violoniste : les visiteurs pouvaient y refaire leurs forces, baignés dans une atmosphère de sereine gaieté.

### Auberges

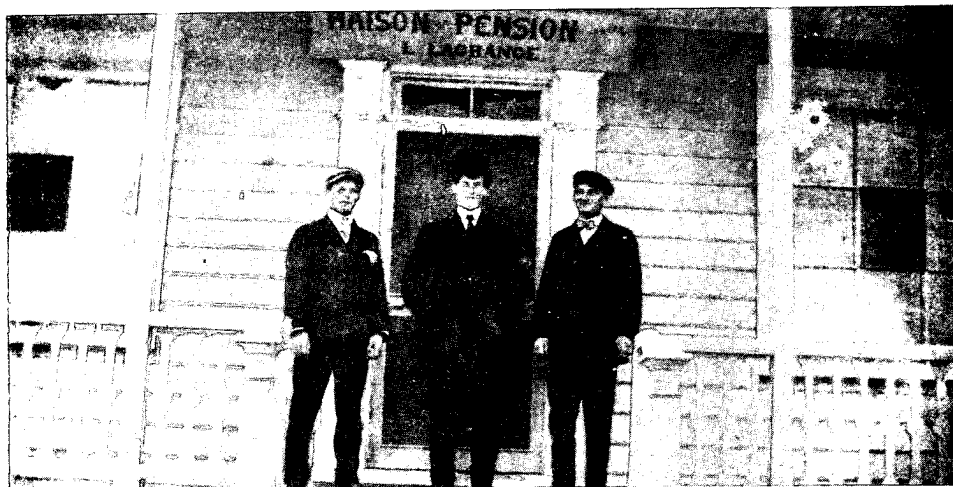
En 1808, François Pouliot, époux de Josette Blouin, était cantinier et aubergiste. Il demeurait vis-à-vis l'anse à Pierre.

Aux archives nationales du Québec<sup>49</sup>, nous pouvons voir qu'il y avait trois auberges à St-Jean en 1835. En effet, le 27 mars 1835, maître Nazaire

47. Documents correspondance.

48. Procès-verbaux des réunions de la Commission scolaire de St-Jean, Î.-O. T.I., 1935-1946, pp. 161-162.

49. Minutes du notaire Nazaire LaRue, archives nationales du Québec.



Maison de pension L. Lachance.

LaRue, l'un des juges de paix de sa Majesté, Michel Turcotte écuyer et capitaine de milice pour la paroisse règlementent au sujet des personnes qui tiennent des maisons d'entretien public et détaillent des liqueurs fortes :

... Attendu l'affluence des voyageurs qui débarquent et havrent tant à la Rivière-Lafleur qu'à l'anse appelée vulgairement l'Anse-à-Bigon... avons déterminé qu'il devra y avoir 2 auberges à la Rivière-Lafleur, l'une de chaque côté du havre, une troisième à l'anse appelée l'anse à Bigon, que ces auberges devront être entretenues et approvisionnées, celles de la Rivière Lafleur par Ignace Létourneau et Jacques Blouin dit Charles et celle de l'Anse-à-Bigon par François Blouin comme étant les mieux qualifiés... Ils auront des licences pour détailler des liqueurs fortes...

Il est à remarquer que nécessairement les auberges s'établissaient près des havres naturels ou anses comme ce fut le cas pour celle de François Pouliot.

Les campagnes de tempérance et particulièrement celle de Chiniquy en 1842 ont fait disparaître ces auberges de sorte que le curé Gosselin dans son rapport à l'Évêque en 1852 disait qu'il n'y avait plus d'auberge dans la paroisse depuis 1845.

### **La contrebande**

Il y a quelque cent ans, la boisson nous parvenait par bateau des îles St-Pierre et Miquelon. À St-Jean, l'anse à Laverdière favorisait la contrebande : l'abordage à l'île y était facile et surtout à l'abri des curieux. Un monsieur de St-Jean emmagasinait dans la cave de sa grange ou dans des caveaux des tonneaux de 100 gallons de boisson et des canisses de 2½

gallons. Pour hâter le transport du précieux liquide, ce contrebandier engageait des cultivateurs amis qui n'avaient pas toujours la discrétion requise lorsqu'ils avaient consommé quelques verres en société. Les cachettes vite repérées par les éponges, les grippe-sous et surtout par le fisc furent, un jour, l'objet d'une saisie importante de boisson: on avait chargé 18 voitures à chevaux de tonneaux.

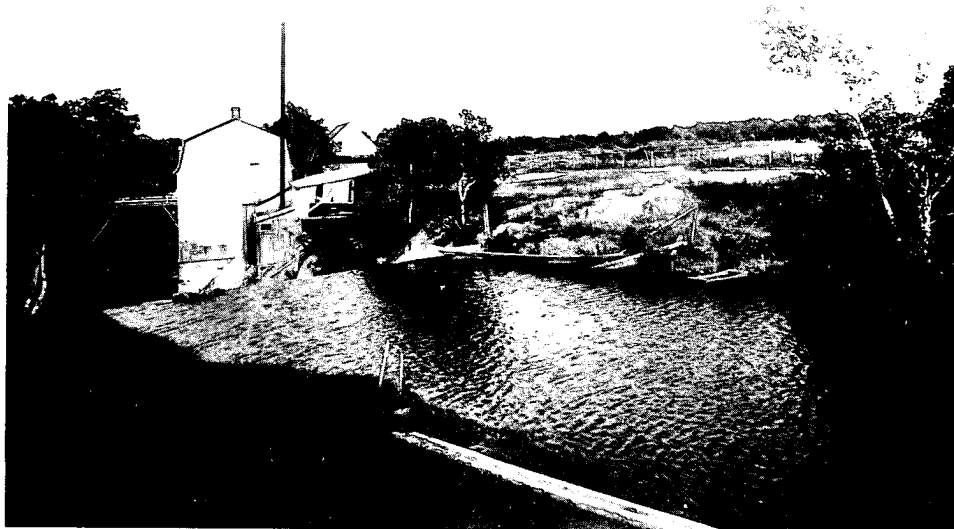
L'installation de distilleries à Montréal mit pratiquement fin à la contrebande. Cependant, même durant la dernière grande guerre, il y a eu de la contrebande au quai.

On raconte qu'un bonhomme contrebandier, en berline chargée de boisson, saluait les gens le chapelet à la mitaine!...

En même temps, la production domestique de la *bagosse* — paraît-il qu'il en existait de la sacrée bonne — et la vente à la dérobée de boisson y ont eu cours. Jamais la richesse n'a couronné ces initiatives des disciples de Bacchus!

### MOULINS À ST-JEAN EN 1851

Selon le recensement de 1851, St-Jean comptait six moulins: trois moulins à scie, un moulin à farine, un moulin à carder et à fouler, une tannerie et un moulin à moudre l'écorce. Ces moulins occupaient sept personnes dont trois à l'année et quatre pendant deux ou trois mois par année, faute d'eau. À la rivière Maheu, existait aussi un moulin à carder. Cette disparition des moulins par l'automatisation a contribué à la baisse de population de St-Jean.



Le moulin à scie d'André Blouin sur la rivière Bellefine. (Inventaire des biens culturels)

**Description de ces moulins**<sup>50</sup>

Nombre  
des personnes  
qui y sont géné-  
ralement  
employées

23 moulins à battre le grain, mû par le vent, pouvant battre 100 gerbes par heure chacun, employant chacun 3 hommes.

*Un moulin à scie*, mû par l'eau, ne fonctionnant que pendant l'espace de 2 mois par année faute d'eau, sciant 6 000 pieds cubes de bois environ et donnant un revenu annuel d'environ L. 25.

1

*Un autre moulin à scie* mû par l'eau ne fonctionnant que 3 mois environ par année, par le défaut d'eau pour le faire mouvoir, sciant 10 000 pieds cubes environ de bois, et donnant un revenu annuel d'environ L. 30.

1

*Un moulin à farine à deux moulanges*, mû par l'eau de la rivière Bellefine, moulant environ 10 000 minots de grains par année, et donnant un revenu annuel d'environ 7 200 minots de grains, ce moulin a coûté L. 300.

2

*Un moulin à carder et à fouler*, mû par l'eau, cardant 3 000 livres de laine par an, ce qui rapporte un revenu annuel de L. 31-5/ — le moulin à fouler foule à peu près 600 aunes d'étoffe par an, coûtant L. 300, rapporte un revenu annuel de L. 5, ces moulins appartiennent à Pierre Royer<sup>51</sup>, il faut observer que les deux moulins ensemble coûtent L. 300, sont bâtis sur la rivière Delphine qui se décharge au fleuve St-Laurent, et à sa source dans la paroisse de Ste-Famille à environ trois lieux de son embouchure.

1

*Un moulin à scie* mû par l'eau, bâti sur la rivière Delphine, ayant 2 scies, du revenu annuel de L. 45, sciant par an dans l'espace d'environ 3 mois 90 000 pieds cubes, ce moulin appartient à Jean-Bpte Émond et François Turcotte.

1

*Une tannerie* exploitant 4 000 peaux par an. rapportant au propriétaire un revenu annuel de L. 100, y ayant aussi un moulin à moudre l'écorce, mû par un cheval, pouvant moudre 7 quarts d'écorce par heure.

7

50. Recensement de 1851 fait conformément à l'Acte 10 et 11, Vict., chap. 49, par Georges LaRue et Gabriel Dick.

51. Autres propriétaires après Pierre Royer, Joseph Boissonneault, Denis Roberge, André Blouin et son fils, Luc Blouin.



Moulin à scie de Luc Blouin: un billot équarri sur le charriot.

## LES RECENSEMENTS

Les recensements nous aident à mieux connaître une population sur un territoire donné. Sans vouloir entrer dans les détails techniques fastidieux, nous aimerions vous donner le dépouillement de certaines statistiques du Canada complétées par des statistiques paroissiales. Nous vous présenterons d'une façon sommaire un bref aperçu des recensions de 1784, 1825, 1851, 1861, 1871, 1881 et 1971. Nous donnerons par la suite quelques observations sur les registres paroissiaux.

### **Recensement du gouverneur Haldimand en 1784**

St-Jean compte 493 personnes, 99 hommes mariés dont 7 veufs, 92 femmes mariées, 38 garçons au-dessus de 15 ans et 113 au-dessous de 15 ans, 27 filles au-dessous de 15 ans, 117 au-dessous de 14 ans; 46,5% de la population n'a pas 14 ans. — 29 naissances, soit un taux de natalité de 60 sur 1000.

### **Recensement de 1825**

Avec 1023 personnes, St-Jean est la paroisse de l'Île d'Orléans la plus populeuse. Elle compte 138 familles, soit 7,48 personnes par famille. Au point de vue démographique, 50 pour cent de la population est en-dessous de 18 ans :

- 208 enfants au-dessous de 6 ans ;
- 208 enfants entre 6 ans et 14 ans ;
- 91 adolescents entre 14 ans et 18 ans.

### **Recensement de 1851**

St-Jean compte une population de 1281 personnes. Les registres paroissiaux donnent 47 naissances, 11 mariages, 26 sépultures dont dix-neuf d'enfants. Il y a trois sourds-muets : 2 femmes et 1 homme. Deux hommes et quatre femmes sont aliénés. 91 hommes et 73 femmes fréquentent l'école. Dans ce recensement agricole, on donne la superficie du terrain affectée à la culture du blé, de l'orge, de l'avoine, de pois, de patates, de navets, de lin, de foin, ... Production de 8 128 livres de sucre d'érable, 1 449 verges de toile, 1 396 verges de flanelle, 1 187 verges d'étoffe foulée. On dénombre 209 chevaux, 335 veaux et génisses, 419 bœufs ou bouvillons, 551 vaches laitières, 2 779 moutons qui ont produit 2 130 livres de laine. Production de 12 977 livres de beurre et de 124 livres de fromage, 282 barils ou quintaux de bœuf dont la pesanteur est de 100 livres et 884 quintaux de lard.

### **Recensement de 1861**

St-Jean compte une population de 1 433 personnes. Dans les registres paroissiaux nous comptons 51 baptêmes, 8 mariages et 15 sépultures dont trois d'enfants. La population comprend 724 personnes de sexe masculin, 709 de sexe féminin, tous de religion catholique. Nous dénombrons 13 veufs, 39 veuves, 5 sourds-muets, 5 aveugles et 6 personnes présentant des troubles mentaux, 270 enfants vont à l'école, 91 hommes et 50 femmes ne sachant pas écrire et lire ont plus de 20 ans : à ce chapitre, il y a progrès dans la scolarisation. Saint-Jean compte 192 maisons et 236 familles, deux maisons sont fermées. Il y a 25 pilotes et 12 apprentis-pilotes ; 7 menuisiers, 4 chaloupiers, 1 scieur de long, 1 chaisier, 1 tonnelier, 3 notaires, 1 médecin, 2 bouchers, 1 charron, 8 cordonniers dont 2 sont cultivateurs et cordonniers, 1 ex-cordonnier, 7 forgerons dont 2 cultivateurs, 104 cultivateurs (il y a des fils qui travaillent avec leur père sur la même ferme), 3 tanneurs (1 travaille avec son père), 5 meuniers (3 moulins à farine et 2 moulins à scie), 1 tailleur, 1 maçon, 1 boulanger, 14 navigateurs, 2 couturières, des rentiers,



des journaliers, des serviteurs et des servantes et quelques mendiants inconnus.

Taux de natalité sur mille 35,6. Taux de mortalité : 10,4. — 85% de la population est en-dessous de 40 ans.

### **Recensement de 1871**

La population de St-Jean atteint son sommet avec 1 436 personnes. Les registres paroissiaux nous disent qu'il y a eu 55 baptêmes, 9 mariages et 23 sépultures dont 8 *petites*. 270 enfants vont à l'école. Il y a 236 familles et 192 maisons habitées à l'année. La population se répartit ainsi :

1 personne a 94 ans ;  
 9 ont entre 80 à 90 ans ;  
 31 ont entre 70 à 80 ans ;  
 53 ont entre 60 à 70 ans ;  
 86 ont entre 50 à 60 ans ;

80% de la population est en bas de 50 ans. Les anciens noms, Pépin dit Lachance, Saintonge dit Boissonneault, Hébert dit Lecompte, Odet dit Lapointe sont disparus. Seul survit, Audibert (Lajeunesse) : Thècle Audibert. Le nom de famille de l'épouse n'est pas désigné contrairement à ce que nous retrouvons constamment dans les registres paroissiaux. Dans la recension de 1871, si nous exceptons les noms des épouses, nous dénombrons 201 Blouin, 132 Lachance, 105 Pouliot, 76 Turcotte, 52 Thivierge, 45 Fortier, 36 Boissonneault, 33 Royer, 27 Lapointe, 17 Laverdière, 15 Hébert. Pour ce qui est des prénoms masculins, 79 portent le nom de Joseph, 40 le nom de Pierre, 25 celui de François-Xavier, 10 celui de Jean-Baptiste, 5 celui de Moïse, il y a 3 Isaac et 3 Benjamin et un seul Samuel!

### **Recensement de 1881**

La population de St-Jean est de 1412 personnes. Il y aurait eu 45 baptêmes, 12 mariages et 43 sépultures dont 23 d'enfants. Toute la population est catholique et comprend 676 hommes et 736 femmes. Taux de natalité, 32 sur 1000 et le taux de mortalité, 17.

### **1971: population de Saint-Jean**<sup>52</sup>

840 personnes : 415 de sexe masculin, 425 de sexe féminin, 9 baptêmes, 8 mariages et 17 sépultures célébrés à l'église. 230 ménages : moyenne 3,65 personnes. 20 veufs et 20 veuves. Ménages par nombre de personnes :

<sup>52</sup>. Statistiques Canada 1971.

|               |            |
|---------------|------------|
| 1 personne :  | 30 ménages |
| 2 personnes : | 70 ménages |
| 3 personnes : | 25 ménages |
| 4 personnes : | 25 ménages |
| 5 personnes : | 30 ménages |
| 6 personnes : | 25 ménages |
| 8 personnes : | 20 ménages |
| 9 personnes : | 5 ménages  |

### Scolarisation

|   | <i>Hommes</i> | <i>Femmes</i> |
|---|---------------|---------------|
| Niveau 1 à 6 inclusivement, incluant la maternelle                      | 105           | 95            |
| Niveau 7 à 9 inclusivement  | 150           | 105           |
| Niveau 10 à 12 inclusivement et formation professionnelle               | 70            | 70            |
| Université, 1 à 3 ans sans grade  | 25            | 10            |
| Université avec grade et scol. postsec. et/ou formation professionnelle | 20            | 10            |
| Français 410 hommes et 425 femmes.                                      | 370           | 290           |

### Population active

|   | <i>Hommes</i> | <i>Femmes</i> |
|---|---------------|---------------|
| Tech., Sc sociale, religion, arts plast. et secteurs connexes | 20            | 5             |
| Travail administratif et sect. connexes                       | 20            | 15            |
| Commerce  | 15            | 5             |
| Services  | 10            |               |
| Agriculture, horticulture, élevage                            | 65            | 20            |
| Autres professions du secteur primaire                        | 5             |               |
| Traitement des matières premières                             | 5             |               |
| Fabr., montage & répa. produits finis                         | 10            | 5             |
| Construction  | 15            | 10            |
| Transports  | 15            |               |
| Autres activités mal désignées                                | 5             | 5             |
| Autres professions non déclarées                              | 55            | 30            |
|   | 250           | 105           |

### Les registres paroissiaux

Nous avons fait le décompte de tous les actes de baptêmes, mariages et sépultures des registres paroissiaux de St-Jean à partir du premier acte retenu, daté du 8 janvier 1680 au premier janvier 1979. Notons qu'il y a eu des actes perdus: les années 1679 et 1709 en seraient de beaux exemples.

À partir des actes existants à la Fabrique de St-Jean, nous avons dénombré 9979 baptêmes, 1991 mariages et 4485 sépultures. Ces actes enregistrés à St-Jean comprennent ceux de personnes habitant St-Laurent (1768, 1769) ou St-François (1789-1797) années pendant lesquelles le curé de St-Jean était à la fois curé des dites paroisses. D'autre part, il y a eu des actes de personnes de St-Jean enregistrés dans les paroisses de St-François ou de St-Laurent : il s'agit notamment d'actes de baptême lorsque le curé était absent.

### La mortalité infantile<sup>53</sup>

Dans le dépouillement des actes de décès, nous avons porté une attention aux sépultures d'adultes et à celles d'enfants qui étaient désignées sous les noms de *grandes* et *petites* sépultures. De 1800 à 1978, nous avons observé neuf périodes de vingt ans : ce qui nous donne le tableau suivant :

| Périodes observées | Total de sépultures | Sépultures d'enfants | Pourcentage des sépultures d'enfants |
|--------------------|---------------------|----------------------|--------------------------------------|
| 1800-19            | 272                 | 137                  | 50,36%                               |
| 1820-39            | 412                 | 210                  | 50,97%                               |
| 1840-59            | 451                 | 260                  | 57,65%                               |
| 1860-79            | 498                 | 239                  | 47,99%                               |
| 1880-99            | 619                 | 340                  | 54,92%                               |
| 1900-19            | 423                 | 167                  | 39,48%                               |
| 1920-39            | 278                 | 81                   | 29,13%                               |
| 1940-59            | 210                 | 36                   | 17,14%                               |
| 1960-78            | 214                 | 10                   | 4,67%                                |
| 1800-1978          | 3377                | 1480                 | 43,83%                               |

### Plus de sépultures à Saint-Jean que de baptêmes : (1969-1979)

À St-Jean, depuis 1969, sauf les années 1970, 1972 et 1978, le nombre de sépultures dépasse ou égale (1976) le nombre de baptêmes. Jusqu'au premier janvier 1979, pendant ces dix années, il y a eu 100 baptêmes et 124 sépultures.

53. Les enfants qui avant 1910 sont morts n'ayant pas 10 ans sont considérés comme ayant eu des sépultures d'enfants. À partir de 1910, les enfants peuvent communier à 7 ans. Nous considérons cet âge comme donnant droit à une sépulture d'adulte.

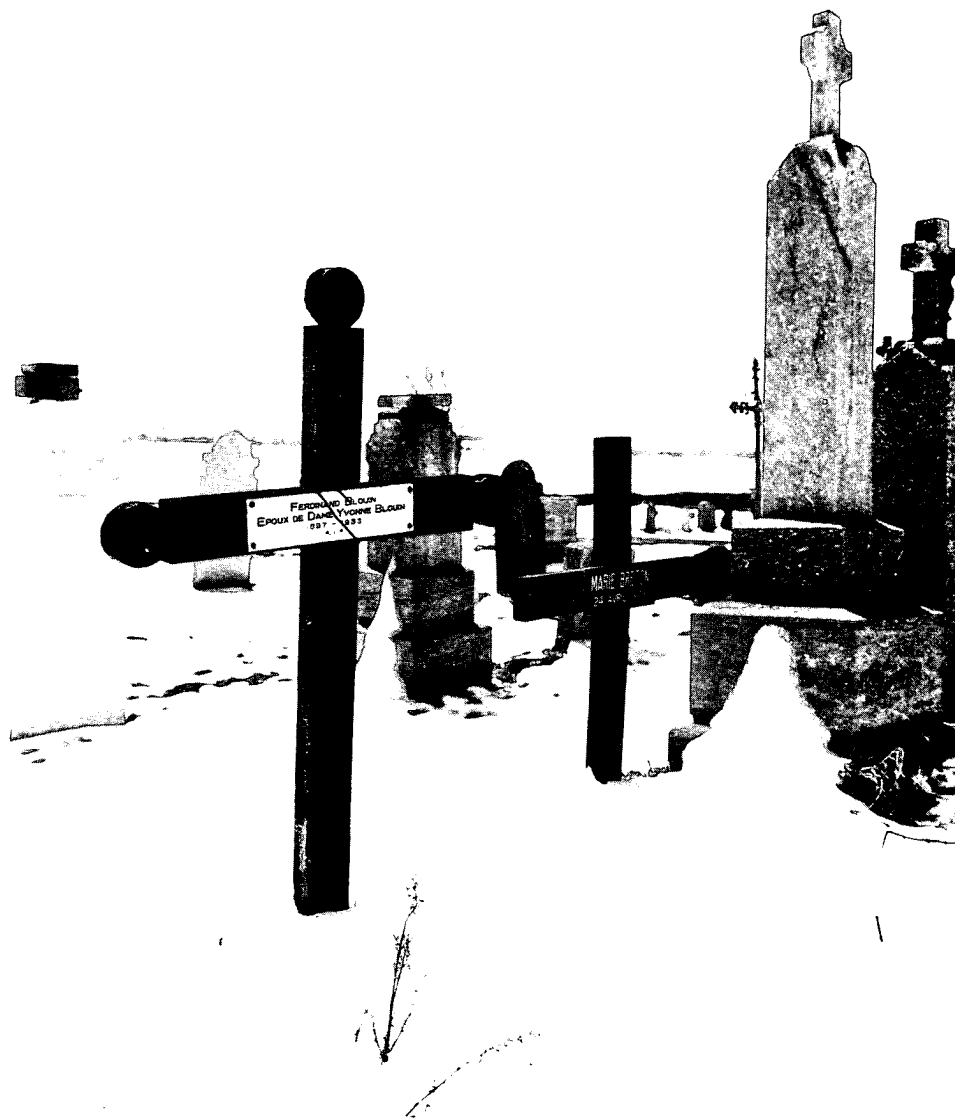
Ce phénomène s'explique, d'une part, par le nombre restreint de jeunes foyers, la planification familiale vécue par l'ensemble des couples et une certaine distance ou un certain pluralisme religieux qui amènent les couples à ne pas faire baptiser ou à retarder le baptême (ceci ajouterait 2 ou trois enfants au total des baptisés); d'autre part, par le fait que certains ex-paroissiens ou vacanciers désiraient être ensevelis dans le cimetière marin.

Que le nombre de sépultures dépasse celui des baptêmes n'est pas un événement nouveau dans l'histoire de St-Jean. Cela s'est aussi produit en 1837, 1839, 1872, 1911, 1921 et 1948. Exception faite pour 1948, la mortalité d'enfants pouvait être due à la malnutrition, au manque d'hygiène ou à certaines maladies bénignes contre lesquelles nos ancêtres n'avaient pas encore les sérums, les vaccins et les antibiotiques adéquats. Ces périodes de mortalités infantiles devraient être étudiées au point de vue médical. Pas plus à St-Jean qu'ailleurs, mais autant, la mortalité infantile n'était pas seulement due aux maladies contagieuses. La preuve en est que les morts par séries dans les familles comme c'est le cas chez Louis Laverdière en 1786, chez Jean Pouliot en 1892 où cinq enfants meurent de la petite vérole, et chez Joseph Gagnon en 1905 où les enfants meurent de diphtérie, sont assez rares en trois cents ans d'histoire.

En 1839, la paroisse de St-Jean fut lourdement éprouvée : s'il y a eu 34 baptêmes, nous y dénombrons 36 sépultures auxquelles il faudrait ajouter 18 autres décès : la goélette *La Saint-Laurent* s'est engloutie causant la



Enfant exposé à la maison.



Humbles croix dans le cimetière-sur-la-mer.

mort «de vingt et un pilotes et apprentis dont dix-huit appartenaient à la paroisse de St-Jean»<sup>54</sup>. Or ces navigateurs disparus dans le golfe n'ont pu être ensevelis à St-Jean ce qui aurait porté le nombre de sépultures à 54.

54. TURCOTTE, L.-P., *L'Île d'Orléans*, p. 134, troisième paragraphe et correction apportée 18 au lieu de 17. Noms des disparus, consulter les pages 138 et 139.



SIXIÈME CHAPITRE

## **LES PERSONNES**





## CURÉS

«Laissez une paroisse sans prêtre  
pendant 20 ans, on y adorera les bêtes.»  
(Curé D'ARS)



Monsieur l'abbé Gérard Emond,  
curé de St-Jean du 13 novembre 1949  
au 17 septembre 1967.



Monsieur le chanoine Eugène Morin,  
curé de St-Jean  
depuis le 17 septembre 1967.

Depuis 1679, St-Jean eut  
10 missionnaires ou desservants  
22 curés en titre  
24 vicaires

Dans l'annexe E, nous trouverons la liste  
des pasteurs depuis 1679.

## **MARGUILLIERS**

La paroisse de St-Jean a six marguilliers :

Jean-Baptiste Turcotte, cultivateur

André Thivierge, commis

Jean-Paul Gosselin, menuisier

Maurice Fortier, rentier

Clément Boilard, infirmier

Lucien Blouin, cultivateur

Dans l'annexe F, nous trouverons la liste  
des marguilliers depuis 1792.

## AUTRES GENS D'ÉGLISE

Outre le curé et les marguilliers, l'Église de Saint-Jean bénéficiait des services d'un bedeau, d'un(e) organiste, de chantres, de servants de chœur, d'un connétable, de sonneurs et d'une sacristine.

### *Le bedeau*

Autrefois, dans la vie paroissiale, le bedeau était un personnage fort occupé : il était à la fois sacristain et *homme-de-curé*<sup>1</sup>. Près de Dieu et du curé, il était au courant des toutes dernières nouvelles de la paroisse dont il devait être le témoin discret. Eu égard à l'ensemble de services que cet homme polyvalent devait rendre à la paroisse et au curé, dont il était souvent le « fidèle serviteur », il nous faut reconnaître que cet homme ne jouissait pas d'un salaire proportionné à sa disponibilité. Mais puisque son service se situait dans le plan divin, il consentait probablement de bon gré à cette rémunération, espérant, dans la foi, une récompense divine, éternelle.

C'est en reconnaissance pour tous les services rendus par les bedeaux que nous avons voulu relever la liste suivante. Un jour, une recherche plus poussée permettra peut-être d'obtenir un inventaire plus complet.

Pour être juste, la fonction de bedeau n'a pas toujours été celle que nous avons connue, il y a 30 ou 50 ans. Il semble bien qu'à l'origine, le missionnaire ou le curé par la suite avaient l'aide d'une personne bénévole. Plus tard, un bedeau était engagé à temps partiel comme c'est le cas en 1979. Avec quelques commentaires, je donne ici la liste de bedeaux en fonction. Dans l'état actuel de ma recherche, je ne puis dire l'année exacte où les premiers sacristains débutèrent et terminèrent leur mandat. Je signale simplement l'année ou les années dont je suis certain et pendant lesquelles les bedeaux se dévouaient pour l'Église. Voici cette liste de bedeaux :

1713, Joseph Paquet ; 1737, Joseph Jahan ; 1800-1804, Gabriel Beloin, salaire 60 livres et 20 sols ; 15 décembre 1805, engagement de Laurent Jahan dit Laviolette.

1. Philibert Asselin fut longtemps *homme-de-curé* avec M. Rainville. Le tempérament fougueux de M. Hunt ne correspondait pas à cet homme paisible : il démissionna.

Le 15 décembre 1805, une assemblée fut convoquée pour choisir un bedeau et pour fixer les honoraires :

... ladite assemblée étant rendue au presbytaire (sic) le sieur Laurent Jahan a accepté ladite place de bedeau moyennant que la paroisse lui donnera ce que l'on appelle les « étrennes », c'est-à-dire que ledit bedeau fera une fois par an le tour de la paroisse et que chaque habitant lui donnera ce que l'on avait coutume de donner aux autres antérieurement<sup>2</sup>.

Le 9 décembre 1810, engagement de Joseph Blouin, fils de Gabriel à la place de Laurent Jahan, salaire 120 livres «... pour enterrer les morts, il recevra 3 livres et 20 sols en été et six livres en hiver payables par ceux obligés de faire enterrer le mort»<sup>3</sup>. Le premier juin 1818 sépulture de Joseph-Marie Blouin, 50 ans et 7 mois, agriculteur et bedeau ; comme bedeau, il gagnait 144 livres.

À la fin du Carême 1830, François Boissonneault, bedeau, à qui on reproche son manque de propreté est remplacé par Laurent Marcoux, « très exact, et très propre ». Il plaît au curé et aux paroissiens. « Fureteur, dès son engagement, il est averti de faire preuve de discrétion. Au printemps 1836, il s'oublie au sujet du ruisseau de Jean Blouin, cordonnier... marcha de jour et de nuit, ce qui ayant été reconnu par le curé et les marguilliers acheva de le brouiller et lui valut son expulsion comme bedeau »<sup>4</sup>.

1842, Joseph Blouin ; 1853, Jean Blouin, cordonnier, encore en fonction en 1863, salaire en 1856 : 15 livres, soit 60,\$ ; 1874, Joseph Dion, menuisier, salaire : 89,\$ ; le 5 janvier 1882, engagement de Ferdinand Thivierge, âgé de 27 ans, cordonnier et époux de Elmina Leblanc ; 1883, salaire 120,\$ le bedeau « x » a le casuel des fosses ; 1886, Pierre Laliberté, salaire 133,\$. Il est logé et a le casuel des fosses ; 1887, de nouveau Pierre Laliberté, salaire 150,\$. Il est logé, a le casuel des fosses mais pas le casuel des cloches, des mariages et de la parure des enterrements ; 1893, Pierre Turcotte ; le 25 décembre 1893, engagement de Paul Therrien. Il se noie en 1898 en traversant à St-Michel avec Louis-Eugène Lachance, son salaire était le même que celui de Pierre Laliberté en 1887.

1910-1913 : Joseph Bilodeau. Il gagne 200,\$ pour les trois premières années et 300,\$, en 1913.

1914-1922 : Joseph Fradet, fils du *capitaine* Fradet. En 1918-1919, il est à la fois bedeau et organiste. Son salaire passera de 378,\$ à 450,\$<sup>5</sup>.

1922-1924 : Alfred Lapierre. Salaire, 378,\$, soit 31,50\$ par mois du 1<sup>er</sup> juillet 1922 au 15 juillet 1924<sup>5</sup>.

1924-1926 : Justinien Blouin du 15 juillet 1924 au 10 septembre 1926<sup>5</sup>.

2. Comptes de la Fabrique de St-Jean, T. I, 1790-1851, p. 10.

3. *Ibidem*, p. 12.

4. *Ibidem*, p. 140-141.

5. Casuel de grand-messes 1914-1925.

## CASUEL DE GRAND-MESSES

*Casuel de grand-messes 1914-1925*: Si nous parcourons les livres de comptes de la Fabrique, il est curieux de constater que la Fabrique de St-Jean accuse un revenu «casuel du bedeau» de 0,20\$ pour chaque grand-messe célébrée sur semaine. En 1925, il n'est pas question du casuel du bedeau d'une façon explicite. Il semble intégré à l'honoraire de messe où la part de la Fabrique passe de 1,60\$ à 1,80\$. Les bedeaux Joseph Fradet et Justinien Blouin, sacristains pour la plus grande partie de cette période, devaient chanter aux grand-messes. Probablement qu'on a dû juger qu'ils n'avaient pas droit à cette rémunération parce qu'ils chantaient sur le temps de leur travail.

1926-1972: Du 10 septembre 1926 au 30 septembre 1972, l'Église de St-Jean eut Auguste Fradet, fils du *capitaine* Joseph Fradet, pendant plus de 46 ans comme bedeau.



Le Cardinal Maurice Roy s'apprête à donner le baiser de paix à l'abbé Raymond Létourneau au cours de la messe d'ordination célébrée à St-Jean le 9 juin 1963.

À droite, près de la crédence, nous apercevons M. Auguste Fradet. Il préparait avec minutie les célébrations. C'était sa manière de participer à la fête. Merci M. Fradet!

Salaire du bedeau : 1926–1938 : 378,\$ par année ; 1938 : 440,\$ ; 1939–1943 : 480,\$ ; 1944 : 500,\$ ; 1948 : 678,\$. Le 9 janvier 1968, le salaire du sacristain est fixé à 55,\$ par semaine avec déduction de 5,\$ par semaine pour le logement.

Pendant plus de 46 ans, M. Auguste Fradet fut un bedeau dévoué, très disponible. La paroisse lui doit beaucoup. Au cours de sa longue carrière, sa tâche fut heureusement allégée : le système de chauffage à l'huile a remplacé le chauffage au bois et au charbon. Ces dernières années, il n'était plus le chauffeur privé du curé ni le premier responsable de la dîme et de l'écurie.

1972– Depuis le 4 octobre 1972, M. Paul Blouin, ex-cultivateur, occupe le poste de sacristain à temps partiel.

### *L'organiste*

La qualité des célébrations religieuses dépend en grande partie de l'excellence de la musique d'église et de la finesse de son exécution.

Comme pour les bedeaux, nous ne pouvons donner la liste exhaustive des premiers organistes. Les livres de comptes de la Fabrique nous apprennent une foule de détails mais ne sont pas aussi explicites que nous le désirerions. Au cours de l'année ci-dessous indiquée, nous signalons l'organiste en fonction :

En 1887, Charles Pouliot se charge de l'harmonium gratuitement.

En 1891, Pitre Pouliot, organiste, reçoit 24,\$.

1894 : Salaire de l'organiste 46,50\$.

1904 : A. Ginchereau, organiste, reçoit 6,00\$, Alphéodor Noël, 12,\$.

1907-08 : Dame Vve Émile LaRue, organiste.

1909–13 : Alphéodor Noël, organiste, recevra 50,\$ en 1913.

1915– : Mme Gabriel Lachance, (Claudia), 50,\$ par année.

1918-1919 : Joseph Fradet, fils du capitaine Fradet : 75,\$ par année.

22 juillet 1922 au 31 décembre 1927 : Mme Ernest Blouin (Germaine Simard).

1<sup>er</sup> janvier 1928 au 5 oct. 1941 : Mlle Judith Fradet. Salaire des dernières années : 100,\$ par année.

Octobre 1941 au 31 août 1950 : Mlle Réjeanne Lachance. Salaire : 100,\$ par année.

1<sup>er</sup> septembre 1950 au 22 septembre 1962 : Mlle Solange Lachance. Salaire : 100,\$ par année.

Premier septembre 1962 au 27 avril 1975 : Mlle Judith Fradet. Pour sa participation à la grand-messe dominicale, elle touchait un honoraire de 10,\$ par célébration. Organiste pendant vingt-six ans et demi, elle a rendu à la Fabrique de fidèles et exceptionnels services. Elle reste remarquable par son habilité à transposer.



La famille du *Capitaine* Fradet : une famille qui s'est dévouée pour la communauté paroissiale. Gens d'Église s'il en est !

À gauche, Élie Fradet, Madame Joseph Fradet née Joséphine Létourneau avec sa fille, Judith en avant d'elle. Debout en arrière, Madame Veuve Joseph Fradet, née Ursule Guérard, en avant d'elle, Lucie Fradet. Le *capitaine* Joseph Fradet avec son fils Auguste dans ses bras et à sa droite son fils qui a fait sa première communion, Joseph Fradet.

Du 4 mai 1975 au 31 octobre 1976, la Fabrique eut le Frère Georges Dion de la ferme Louis-Hébert.

Depuis le 7 novembre 1976, M. Gilles Fradet, fils de Xavier, touche l'orgue de St-Jean.

### *Le connétable*

À l'église, le connétable était un homme d'accueil et avait sa place de choix à l'arrière. Revêtu de sa tunique qui lui donnait beaucoup d'éclat et de prestige, dans le temple sacré, il exerçait à la fois la douce fonction de pasteur qui veillait à ce que chacun soit confortable, entende pieusement les offices et en même temps, il remplissait la redoutable fonction de gardien de l'ordre. De temps à autre, le curé demandait de respecter les directives du connétable car il représentait les marguilliers.



Le connétable Alphédor Blouin (1941-48).

Nous n'avons pas une liste complète de tous les connétables. La fonction existait en 1882 et fut discontinuée en 1950. Voici la liste sommaire des connétables :

- 1882: Marcel Letellier.
- 1893: Xavier Blouin, 8,\$ par an.
- 1902: Joseph à Émile Blouin, 20,\$ par an.
- 1907: F.-X. Blouin à Paul.
- 1911: Émile Blouin.
- 1911-14: Émile Noël, 12,\$ par an.
- 1919: F.-Xavier Blouin à Messie, 12,\$ par an.
- 1923-32: Eudore Thivierge, 12,\$ par an.
- 1933: *Capitaine* Joseph Fradet, 12,\$ par an.
- 1934-41: David Roy, 12,\$ par an.
- 1941-48: Alphédor Blouin à Charles, 25,\$ par an.
- 1948-49: Eusèbe Fortier 25,\$ et 30,\$ par an.

### *Les chantres*

Il serait intéressant de faire ici l'histoire des chantres de St-Jean. Plusieurs se rappellent les chantres qui portaient le *jupon* et le surplus! En 1928-29, ils chantaient en avant de l'église et utilisaient d'énormes anti-phonaires. Certains, paraît-il, ne savaient pas lire, sauf le chant grégorien!...

En 1913, St-Jean s'était acheté un harmonium, au prix de 625,\$, payé par une généreuse souscription qui atteignit le montant de 670,\$. C'était plus qu'un encouragement pour le chœur de chant grégorien. Lucien Gosselin, alors jeune homme, recevait 0,10\$ par dimanche pour souffler l'orgue qui ronronnait bien.





M. Eusèbe Fortier, 91 ans, près de sa corde de bois qu'il a fendue lui-même. Un authentique insulaire. Le dernier connétable de St-Jean.



Ferdinand Blouin.



Marcel Brochu.

Du temps de Ferdinand Blouin, ferblantier, de Marcel Brochu, instituteur et premier banquier à St-Jean, d'Abraham Delisle, cultivateur, du capitaine Jos. Fradet, de Magloire Lachance, d'Hector Laliberté, de Joseph Lapointe, du capitaine Xavier Pouliot et d'Adjutor et d'Adélarde Royer, St-Jean était renommé pour son plain-chant<sup>6</sup>. Lors d'une sépulture dans une paroisse voisine, le chœur de chant de St-Jean s'était transporté, aucun chantre de cette paroisse, paraît-il, n'avait osé chanter.

M. Marcel Brochu n'avait qu'un seul poumon. D'une voix juste et extrêmement puissante, il remplissait l'église. C'était un excellent ténor, pas un criard comme on en rencontrait souvent dans certains chœurs de chant de l'époque. Le capitaine Xavier Pouliot excellait lui aussi comme ténor. À l'occasion des fêtes et particulièrement de la fête des Rois, il se plaisait à chanter la messe bordelaise<sup>7</sup>. Cette messe extrêmement dentelée, remplie de quilismas difficiles à exécuter, lorsqu'elle est rendue par des chantres sûrs et expérimentés, est de nature à créer un état qui laisse soupçonner celui du ciel: c'est un véritable ravissement!...

Depuis, plusieurs générations de chantres se sont succédé au chœur de chant. M. Justinien Blouin fut longtemps maître-chantre. Tous ont chanté *Ad majorem Dei gloriam!*...<sup>8</sup>

### *Les enfants de chœur*

Les enfants de chœur étaient nombreux et assidus aux offices religieux. Les plus vieux exerçaient les fonctions de cérémoniaire et de thuriféraire

6. Monsieur Isidore Pouliot et M. l'Abbé Jules Picard m'ont donné quelques bribes d'information. Je les en remercie beaucoup.

7. Bordes, Charles (1863-1909), compositeur français, un des restaurateurs de la polyphonie du XVI<sup>e</sup> siècle.

8. Pour la plus grande gloire de Dieu!...

ou de porte-croix ; les plus jeunes étaient acolytes, porte-chandelier ou porte-flambeau. Dans les grandes cérémonies, les servants revêtaient la soutane rouge et un surplis de soie fine. Ils faisaient l'admiration des benjamins par leur savoir-faire qui dépassait souvent leur piété et inspiraient de légitimes ambitions. Lors des sépultures sur semaine, ils avaient le privilège de manquer l'école mais, par contre, les servants et les enfants de chœur habitant le village devaient assister à tous les offices liturgiques, y compris les fameuses vêpres du dimanche à 2 heures et demie de l'après-midi. En hiver, cela vous coupait une belle partie de hockey !... Dans le chœur, il y en avait un qui avait le claquoir. Il regardait les Sœurs en avant de l'église. À partir de leur attitude, il indiquait à la foule le mouvement : debout, assis ou à genoux. Il était aussi important que la mouche du coche !...

#### *Les sonneurs*

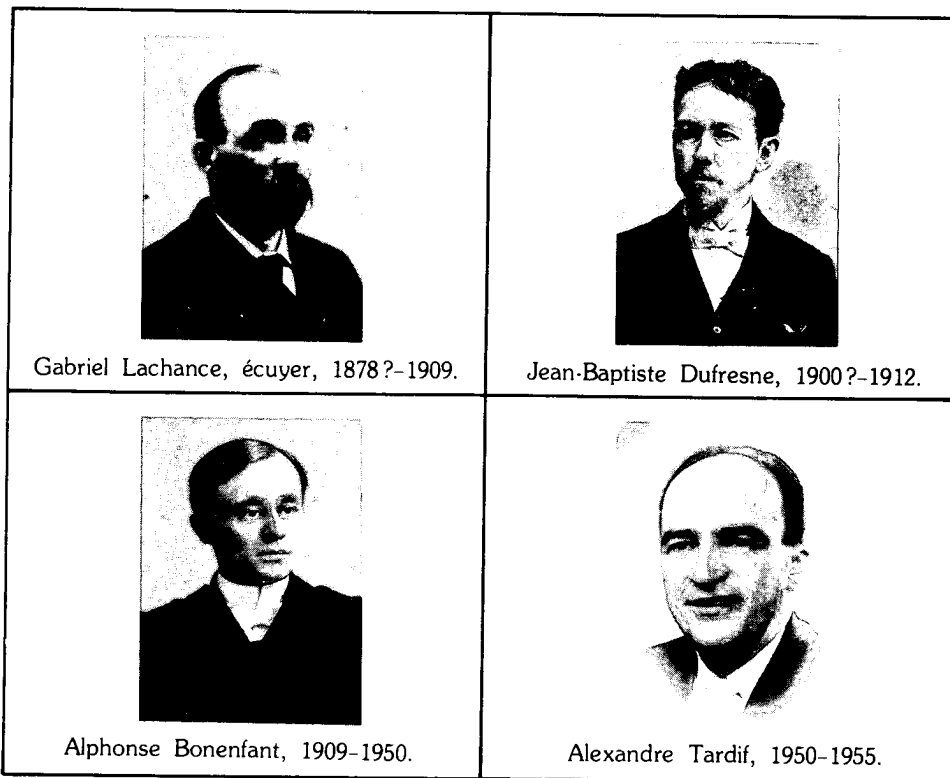
Pendant de nombreuses années, Isaac Lapointe, Philibert Asselin et le capitaine Jos. Fradet étaient adjoints au bedeau comme sonneurs. Le bedeau, en effet, ne pouvait pas sonner seul les trois cloches lors des grandes célébrations, la veille des grandes fêtes ou à l'occasion du glas. Il avait aussi besoin d'aide lors de la grand-messe du dimanche car, à l'élévation, on tintait pour inviter les personnes à la maison à s'unir aux membres de l'assemblée dominicale pour adorer le Christ qui avait changé le pain et le vin en son corps et en son sang. Plusieurs, semble-t-il, aspiraient à ce poste si nous en jugeons au nombre d'hommes qui assistaient debout à l'arrière de l'église, près des cordes qui mettaient en branle les trois cloches !...

#### *La sacristine*

Le linge servant au culte ou à la purification des vases sacrés était lavé et pressé par une sacristine. Elle s'occupait en plus de la réparation des ornements et de la confection d'œuvres d'art. Mlle Angèle Curodeau a exercé cette fonction vers les années 1880. À partir de 1888, jusqu'au 8 août 1912, Mlle Démerise Dallaire fit le lavage, le raccommodage du linge d'église. En 1912, les religieuses prirent la relève. À partir de 1930, plusieurs autres dames exercèrent cette fonction, entre autres, Mme Adjutor Boissonneault, Mme Victor Blouin, Mlle Yvonne Noël — cette dernière était la ménagère du curé Hunt — Mlle Pauline Normand, Mme Thérèse Tremblay et Mme Rita Blouin-Gosselin.



Photo d'ordination de l'abbé Raymond Létourneau. Première rangée, Dame Yvonne Breton, le nouvel ordonné, le Cardinal Roy, Joseph Létourneau. M. le Curé Gérard Emond, confrère de classe de mon père à Ste-Famille. L'abbé Jos. Blouin, prêtre né à St-Jean et l'abbé Marc Leclerc apparaissent parmi les enfants avec le frère Raphaël Garant, sur la galerie, responsable des servants et des enfants de chœur.



### MÉDECINS QUI ONT PRATIQUÉ ET SÉJOURNÉ À ST-JEAN

1. Jean Mauvide : Chirurgien du Roi, 1733-1782. Il est décédé à St-Jean où il est d'ailleurs inhumé. Nous lui devons le manoir.
2. John Clark : Selon les recherches du Juge Pouliot, il se serait établi à St-Jean en 1821. Son nom figure parmi les noms de médecins qui se dévouèrent auprès des malheureuses victimes du choléra en 1834<sup>9</sup>.
3. Gabriel Lachance : Né à St-Jean le 8 janvier 1813, fils de Gabriel Pépin dit Lachance et de Marguerite McQuinal. Selon *le Canadien* du 29 octobre 1832, il aurait été admis à l'étude de la médecine lors de la séance d'octobre tenue par le Bureau de la médecine de Québec. Établi à St-Jean vers 1836 ou 1837, il a épousé la veuve de Moïse Lachance dont le mari avait péri dans le naufrage de 1839, en face du Pot-à-l'eau-de-vie. Il a pratiqué la médecine à St-Jean jusqu'en 1859, qu'il quitte pour St-Pierre-les-Becquets. Il décède à St-Pierre-les-Becquets en 1862.

9. POULIOT, J.-Camille, *L'Île d'Orléans*, 1927, p. 94.

4. Isaïe Demers : Vint s'établir à St-Jean en 1857 après son mariage avec dame Scholastique Foisy de Lévis. Il habita le manoir Mauvide-Genest jusqu'en 1871, puis habita au village dans la maison actuelle des dominicaines. Il décède en 1879. Inhumé à St-Jean, son corps fut ensuite exhumé et transporté à Lévis.
5. Jean-Baptiste Blouin : Fils de Benjamin Blouin et de Henriette Philomène Pépin dit Lachance de St-Jean. Il a épousé Elmina Dionne, le 8 août 1876, fille de Pascal-Amable Dionne, seigneur de St-Roch-des-Aulnaies. Ils eurent quatre enfants à St-Jean, dont le dernier à naître à St-Jean, Jean-Charles, le 16 septembre 1881 fut inhumé à Montmagny en août 1882 où les parents étaient déménagés.
6. Gabriel Lachance (1853-1918) : Né à St-Jean le 21 janvier 1853, il était le fils de Gabriel Lachance et de Marie-Anne Thivierge. Il épousa Eulalie Lachance en 1876. Après avoir pratiqué deux ans à St-Raymond de Portneuf, il s'établit à St-Jean jusqu'en 1909, pour devenir résident de la ville de Québec où il décède le 2 novembre 1918.
7. Jean-Baptiste Dufresne : Vint s'établir à St-Jean au cours des années 1900. Il a habité le manoir Mauvide-Genest et la maison de madame Jean Delisle. Il décède le 26 juillet 1912. Il était célibataire.
8. Alphonse Bonenfant (1884-1950) : Le docteur Bonenfant est né à Ste-Cécile du Bic, le 11 mai 1884. Il vint s'établir comme médecin en juin 1909. Le 24 octobre 1910, il épousait à St-Jean, Georgia Pouliot, fille de Joseph Pouliot, pilote, et de Élise Lachance. Pendant plus de 40 ans, il a pratiqué à St-Jean et sur toute l'Île d'Orléans. M. et Mme Bonenfant eurent six enfants : Jean-Charles, Rolande, Raymonde, Fernand, Jean-Louis et Marie-Claire. Le docteur Bonenfant est décédé le premier décembre 1950.
9. Alexandre Tardif (1921-1966) : Reçu médecin en 1950, il épouse Jacqueline Boucher. Il vint s'établir à St-Jean comme médecin le 20 novembre 1950. Trois des cinq enfants de M. et Mme Alexandre Tardif naquirent à St-Jean : Nicole, Louise, Céline ; Sylvie et Jean-Claude naquirent à Charlesbourg où le docteur est allé demeurer en mai 1955 poursuivant ses études comme anesthésiste. Il pratiquait à l'hôpital St-Joseph de Rimouski lorsqu'il décédait accidentellement le 12 octobre 1966 à l'âge de 44 ans et 11 mois.
10. Jean Côté : Né le 15 mai 1929 à St-Cœur-de-Marie, Québec, le docteur Jean Côté épouse Jacqueline Talbot le 11 juin 1955 à Notre-Dame-du-Chemin. Le couple Côté vint s'établir à St-Jean le 22 juin 1955. Clément, Dominique, Robert, Caroline, leurs quatre enfants naquirent à St-Jean. C'est avec regret que la population de St-Jean vit partir le docteur Côté le 11 février 1970. Actuellement, le docteur Côté a son

bureau à Charlesbourg et travaille au Service Santé de l'Hôpital St-François d'Assise où il est en même temps le Chef du service de la médecine générale.

### ACTIVITÉS DU MÉDECIN DE CAMPAGNE

De tout temps, le médecin, communément appelé « docteur », a rempli un rôle irremplaçable auprès des populations rurales.

Jusqu'à l'ouverture récente de cliniques externes, il semble que St-Jean a toujours apprécié la valeur de ses docteurs résidents.

Au cours de ce siècle, St-Jean a grandement profité du séjour des docteurs Jean Côté, Alexandre Tardif, Alphonse Bonenfant, Jean-Baptiste Dufresne et Gabriel Lachance. La population fut heureuse du dévouement et de la compétence de ses médecins. À cet égard, il est bon de mettre en évidence le Dr Bonenfant qui exerça son art sur toute l'île pendant plus de 40 ans, et cela à des moments difficiles.

Pour bien nous faire connaître le travail du médecin d'autrefois, je cite un article de Mlle Raymonde Bonenfant, fille du docteur Bonenfant<sup>10</sup>.

La pratique médicale du temps était la même à la ville et à la campagne, excepté pour l'art dentaire, une spécialisation obligatoire pour le médecin de campagne. Omnipraticien par la force des choses, malgré l'insuffisance des moyens thérapeutiques du temps, il apportait soulagement et guérison.

Tout médecin garde le souvenir du premier patient décédé. Pour mon père, ce fut une jeune fille atteinte de néphrite. Il lui avait prescrit un régime détaillé, avec des médicaments appropriés, en espérant une rapide guérison. Hélas, il avait omis de mentionner l'anguille, mets favori des insulaires, qui ne figurait pas dans les manuels médicaux. Obéissant plutôt à la lettre qu'à l'esprit de la loi, la famille avait servi à tous un bon repas de ce poisson qui demande un estomac de fer et des reins sans reproche.

Les mœurs du temps demandaient que le médecin-accoucheur soit marié. « C'est humiliant, disait-on d'avoir affaire à un garçon, dans cette situation. » ... Mon père se maria l'année suivante, et quelquefois, des cultivateurs aimaient à rappeler une lointaine parenté avec sa femme, pour faire baisser la note.

La paroisse de Saint-Jean comptait alors bon nombre de pilotes. Ceci présentait un avantage pour le médecin, car ils touchaient un salaire régulier quoique modeste, qui contrastait avec l'état financier des cultivateurs. Vivant des produits de leur ferme, ceux-ci possédaient peu d'argent liquide. Avec raison les cultivateurs devaient pratiquer une grande économie. L'un

10. BONENFANT, Raymonde, *Revue « Le médecin du Québec »*, 1970, Vol. 5, n° 4, avril, pp. 52 à 57, *La médecine rurale, il y a soixante ans*.

d'eux affirmait : « Quand on vit sur une terre, on ne doit pas laisser entrer le docteur souvent dans la maison, si on ne veut pas tomber dans la pauvreté. »

Aussi le médecin devait se résigner à attendre le temps des sucres ou des fraises ou des patates pour se faire payer. Fait remarquable, il n'était pas nécessaire dans la plupart des cas d'envoyer aucun avis. Ils venaient d'eux-mêmes payer soit l'accouchement fait trois ou quatre mois avant, soit les sirops pour le rhume, soit les onguents de l'hiver précédent. Quelques-uns payaient en cordes de bois, en pommes de terre, en framboises. Un cultivateur peu « argenté », mais riche d'enfants, fut longtemps le barbier de mon père !

Les familles nombreuses ne manquaient pas sur l'île. Elles apportaient la main-d'œuvre nécessaire et on citait souvent tel ou tel cultivateur qui « s'était "relevé" grâce aux fraises et à ses douze ou quinze enfants. » Une nuit, mon père ayant mis au monde une petite fille qui mourut une demi-heure après, entendit le père dire avec mélancolie « une petite sarcleuse de fraises de moins »...

Quelquefois, les clients commettaient certaines erreurs, avec beaucoup de bonne volonté pourtant. Ainsi, une épouse se plaignait du peu de résultats qu'elle obtenait en donnant le sel prescrit pour des troubles urinaires. « Pourtant, disait-elle, je lui donne, comme c'est marqué sur le flacon, sept grains et demi »... Même en n'oubliant pas la fraction, cette mini-dose n'obtenait qu'un mini-résultat ! Quelle tâche pénible aussi pour ce pauvre homme qui était parvenu — on peut se demander comment — à introduire le suppositoire prescrit avec le contenant en verre !

Le téléphone s'installa lentement dans les différentes paroisses, ce qui permit de soigner les cas à distance. Une mère téléphone, un peu affolée : le petit s'est introduit un pois ou une fève dans l'oreille. Mon père lui explique comment, à l'aide d'une seringue et d'eau chaude, elle peut réussir très bien l'opération. Au bout de quelques minutes, elle rappelle : « Docteur, j'ai oublié de vous demander par quelle oreille ? » En réfléchissant, elle avait pensé à l'existence d'un tunnel direct entre les deux oreilles.

La période la plus épuisante de sa carrière fut certainement l'automne de 1918 et l'hiver de 1919. La grippe espagnole, semant une véritable panique parmi la population, obligeait mon père à voyager sans arrêt et sans sommeil dans les six paroisses de l'île. Hélas, quelles armes avait alors le médecin ? Teinture d'iode, ventouses, quinine... Sur onze médecins reçus en juin 1909, quatre moururent de cette grippe infectieuse, en s'épuisant au service des malades. Mon père lui-même visita les familles avec une fièvre élevée, ne pouvant se résoudre à refuser les appels d'une population particulièrement isolée.

La fin de novembre et le début de décembre laissaient toujours l'île



d'Orléans sans communication avec l'extérieur. Il fallait attendre le pont de glace. Même après le pont actuel, inauguré en 1935, l'expression « fermeture de la navigation » mit du temps à disparaître de la conversation des gens de l'île. Elle révélait cette impression de solitude et même d'angoisse qui étreignait alors bon nombre de personnes et spécialement celles qui n'étaient pas nées à l'île.

La pratique médicale de ce temps comportait certains avantages. La corvée des paperasses, des dossiers à remplir en cinq ou six copies, n'existait pas. De plus, le médecin avait l'estime des familles et souvent beaucoup de reconnaissance. Il exerçait son sens clinique, pratiquait l'auscultation et l'observation, et réussissait de petites opérations. Un patient, brave menuisier, avait dressé lui-même sa table d'opération. Elle s'écroula. Paisiblement, il se relève, la restaure et s'abandonne ensuite au chloroforme.

Le médecin avait avant tout un rôle d'accoucheur. Mon père réussit à introduire les soins pré-nataux qui n'existaient pas. Les accouchements obligeaient à de longues absences, car l'hiver, il fallait s'y prendre en temps. La nuit, il n'était pas rare, d'entendre le père frapper à notre porte en disant : « Préparez-vous, docteur, je vais chercher la belle-mère. J'arrêterai vous prendre en passant. » Le médecin était heureux quand il n'y avait que la belle-mère au lieu de trois ou quatre voisines, pleines d'expériences et de commérages.

Il y avait des nouveau-nés assez robustes. Mon père racontait qu'un bébé en voyant le jour, avait saisi sa cravate par un mouvement réflexe et on avait eu de la difficulté à lui faire lâcher prise.

Un jour, une mère malade voulant parler au docteur en particulier, renvoya son fils célibataire. Au bout d'un certain temps, on le découvrit caché derrière la porte. Sans doute, il voulait compléter son éducation, très sévère autrefois, sur les mystères de la vie.

Les jeunes filles, en âge de se marier et ayant quelques ennuis de santé, venaient mystérieusement consulter, en compagnie de leur mère tard dans la veillée, afin que personne ne les voie. Une fille « pas de santé » voyait tomber à zéro ses chances de mariage.

Le transport était et sera toujours le problème des populations rurales, éparpillées sur de grandes distances. L'hiver apporte le froid et les tempêtes. Le printemps, avec les chemins qui défoncent, est la saison la plus détestable. La carriole paraît douce auprès de cette voiture, caractéristique de l'île, qu'on appelait « quatre poteaux ».

Mon père affirmait que cette voiture montée sur deux roues avec ressorts avait été inventée par le diable. L'été, on avait le « boghei », une voiture très digne, où on pouvait admirer le paysage à loisir. Un jour, en traversant la route qui mène à la paroisse de Sainte-Famille, le cultivateur se retourne et dit : « J'ai un cheval qui est "ben" dangereux. Quand il se

met à ruer, impossible de l'arrêter. Il peut nous jeter en bas de la voiture en quelques secondes.» La route parut bien longue à mon père et il ne se fit pas prier pour «débarquer»<sup>11</sup>. Aussi, en 1915, l'achat de sa première auto! mobile, une des premières de l'île, améliora la vie de mon père. La belle saison n'était pas longue. Les chemins demeuraient boueux à l'automne et au printemps, le véhicule s'enlisait, mais tout de même, c'était un progrès.

Si dans certains endroits, on se servait du médecin comme vétérinaire, ce ne fut pas l'habitude sur l'île. Tout au plus, le médecin vendait-il quelques produits, comme de la poudre d'ergot pour les vaches, de la strychnine pour les rats.

Le médecin de campagne était accoucheur, dentiste, chirurgien, pharmacien. Il jouait aussi un rôle important en psychothérapie.

Tous les récits sur la médecine d'autrefois, au Canada, aux États-Unis, sont unanimes sur ce point. Je crois que les médecins réalisaient vraiment une œuvre de valeur dans ce domaine. Les moyens de cure anciens étaient restreints mais les rapports entre le médecin et son malade étaient très serrés. Chacun a, en soi, le désir profond d'être écouté patiemment et de trouver une oreille attentive à ses souffrances.

## LES NOTAIRES

Le premier notaire à établir son étude à St-Jean fut Joseph Fortier. Il offrit ses services à ses compatriotes sous le régime français comme nous l'avons vu antérieurement.

Dans le premier tiers du dix-neuvième siècle, Alexis Côté exerça sa profession à St-Jean jusqu'en 1830 où il vendit sa propriété à la fabrique qui dota la paroisse de sa première école sur la *côte d'église*. Ce notaire ne semblait pas avoir une grande préparation de scribe — que requiert pourtant son art — comme l'indiquent ses textes qui fourmillent en fautes d'orthographe, même celle du temps. Cependant la situation est tout à fait autre avec les notaires suivants :

|                       |           |
|-----------------------|-----------|
| François-Xavier LaRue | 1811-1814 |
| Nazaire LaRue         | 1830-1871 |
| Charles Bisson        | 1839-1840 |
| Pierre Gosselin       | 1839-1840 |
| Gabriel Dick          | 1841-     |

Le notaire Augustin LaRue pratiquait à St-Michel et traversait souvent à St-Jean où il tenait son étude chez Jean-Baptiste Genest. Son fils,

11. À l'île, on emploie des termes de marine : embarquer et débarquer de voiture.



**LA VEILLÉE CANADIENNE DE ST-JEAN À LA TÉLÉVISION : HIVER 1972**

**Première rangée, de gauche à droite :** M. Jean-Rémi Gosselin, Mme Roger Létourneau et M. Roger Létourneau, Maire, M. le Chanoine Eugène Morin, Curé, Mme et M. Lucien Létourneau, Mme et M. Ulric Blouin, couple doyen, M. Michel Pouliot, M. et Mme Jules Simard, Mlle Marie-Marthe Gosselin, Mlle Gilberte Fortier, M. et Mme Henri Thivierge.

**Deuxième rangée, dans le même ordre,** Mme Georges Turcotte, Mme et M. Ovia Labbé, Mme et M. Prosper Fortier, Mme et M. Joseph Simard, M. Louis Bliodeau de Sherbrooke, Révérend Frère Raymond Sylvain, M. Georges Turcotte, M. et Mme Léandre Lapointe, M. Elzéar Picard, Mme Henri Hébert, Mme Mariette Laverdière, Mme et M. Michel Noël, M. Henri Hébert, Mme et M. Georges Blouin, M. et Mme Jean-Baptiste Turcotte, M. et Mme Laurent Fortier, M. et Mme Gilles Blouin.



**Première rangée, de gauche à droite :** Stéphane Thivierge, Nathalie Fortier, Bruno Blouin, Pascal Lavoie, François Blouin, Dany Miville, Luc Imbeau, Claire Fortier, Stéphane Miville, Nathalie Hébert, Martin Gosselin, Stéphane Blouin, Line Lord, Maude Chouinard.  
**Deuxième rangée :** Isabelle Simard, Ève-Marie Hins, Dominique Gosselin, Christian Gosselin, Mélanie Poirier, Julie Lepage, Pierre Giguère, Isabelle Lemelin, Marc Gosselin, Nathalie Lessard, Josée Audet, Rachel L'Heureux, Nancy Mainguy, Reynald Turcotte, Stéphane Lemelin, Caroline Coulombe, Chantal Brion.  
**Troisième rangée :** Claude Blais, Nancy Labbé, Josée Blouin, Josée Royer, Guy Pouliot, Nicole Lajeunesse, Denis Giguère, Élise Lefrançois, Annie Turcotte, Jimmy Blouin, Jean-Philippe Bussièrès, Lucie Pouliot, Martin Chouinard.  
**Quatrième rangée :** Martin Lachance, Éric Lefrançois, Jean-François Lessard, Manon Turcotte, Élise Massé, François Garioud, Marc Blouin, Bertrand Blanchette, Joé Thivierge, Marie-Hélène Blouin, Francine Turcotte, France Massé, Sophie Noël, Guy Fortier, Chantal Blouin.  
**Cinquième rangée :** Éric Lepage, Louis Chabot, Katy Garioud, Lina Turcotte, Mathieu Poirier, Lucie Fortier, Benoît Roberge, Louis Gagnon, Nathalie Labbé, Sophie Malouin, Martine Fortier, Carol Dupuis.  
**Sixième rangée :** René Lepage, Chantal Picard, Sylvain Turgeon, Josée Desbiens, Guy Blouin, Manon Fortier, François Boillard, Sylvie Gosselin, Jacques Lepage, Nathalie Blouin.

Photo : Henri Lecler, le 19 avril 1979



Notaire Nazaire LaRue (1830-1871).

François-Xavier, vint s'établir à St-Jean pendant quelques années et y séjournait durant les vacances d'été à la célèbre maison LaRue. Nazaire LaRue, fils adoptif de F.-X. LaRue, fut par excellence le notaire de St-Jean. Il a rédigé des actes impeccables. Tout en employant des formules traditionnelles, il les variait en des phrases bien tournées, gracieusement balancées. Les actes de donation, écrins de tant de détails circonstanciés, appuient cet avancé.

Les notaires LaRue jouissaient non seulement d'une excellente mais d'une exceptionnelle formation. Le notaire Nazaire avait au surplus la science du doute qui l'amenait à consulter d'autres confrères de Québec à l'occasion d'actes difficiles à rédiger. Bien plus, il était un homme très actif au sein de la population.

Il fut donc un temps où la population de St-Jean jouissait de la sagesse de trois hommes de loi. Je ne sais si le docteur Hubert LaRue, fils du notaire Nazaire LaRue, voulait se déculpabiliser, mais il disait souvent en badiant : « Chez les LaRue, on était notaire de père en fils. Il n'y a que moi qui suis devenu médecin !... »<sup>12</sup>

Et quel médecin !... quel conférencier recherché !... Il faut sans doute voir dans cette affirmation l'humour en uniforme de *cette gloire de St-Jean*.

12. De fait, le premier des LaRue qui s'établit au Canada fut Guillaume de la Rue, notaire royal et juge à Champlain.

« Ce Guillaume est mon ancêtre, écrivait Hubert LaRue. De lui la maladie du notariat a passé à sa descendance comme une affection héréditaire. J'espère que le germe de cette affection est éteint : je rends grâce au ciel d'y avoir échappé, d'autant plus que mon tempérament m'y prédisposait. » Faucher de St-Maurice, *Nouvelles soirées canadiennes*, p. 12.



Dame Évangéline Pouliot (1890-1975), présidente du Cercle de 1926 à 1961.

### LE CERCLE DES FERMIÈRES

C'est le 5 mai 1921 que fut fondé le Cercle des Fermières de St-Jean. Madame Georgiana Fillion, épouse de M. Pierre Pouliot en fut la dynamique présidente. Il n'y a nul doute que le Cercle des Fermières de St-Jean eut tout l'encouragement de M. Alphonse Désilets, ingénieur-agronome, directeur général des Cercles de Fermières, villégiatureur à St-Jean.

Pendant plus de trente-cinq ans, Mlle Évangéline Pouliot fut la présidente du Cercle. Son dévouement, sa culture et sa disponibilité lui ont valu ce règne fructueux ininterrompu de 1926 à 1961, tout au moins. Plusieurs *Expositions des Fermières* furent organisées sous sa direction et attiraient beaucoup de visiteurs. Ces expositions se tenaient à la fin de septembre ou au tout début d'octobre.

Il semble que l'exposition du jeudi le 6 octobre 1927 ait été une réussite assez particulière. *L'Action* en a fait mention<sup>13</sup>.

Cette exposition était sous la présidence d'honneur de monsieur Arthur Paquet. Monsieur Henri-Edgar Lavigueur, membre du Parlement, présenté à l'assemblée par M. F.-X. Gosselin, instructeur officiel, félicite les

13. *L'Action*: Splendide exposition à St-Jean I.-O., octobre 1927.